



Société ACTE IARD

# RAPPORT ANNUEL 2021

## **ACTE IARD**

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 11 433 676 €  
332 948 546 RCS Strasbourg  
Société régie par le Code des assurances

[www.groupe-cam.com](http://www.groupe-cam.com)

## **Siège social**

ESPACE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE  
14 AVENUE DE L'EUROPE  
67300 SCHILTIGHEIM  
03 88 37 69 00  
[assur@groupe-cam.com](mailto:assur@groupe-cam.com)

**Adresse postale :** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX

# RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 juin 2022

EXERCICE 2021

présenté par M. Franck FAVRE,  
Président du Conseil de Surveillance

*Mesdames et Messieurs,*

*Nous vous avons réunis, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte des opérations effectuées par notre Société au cours de l'exercice 2021, clos au 31 décembre 2021, et vous soumettre :*

- ⇒ le bilan*
- ⇒ le compte de résultat*
- ⇒ l'annexe*

*ainsi que les états réglementaires que nous sommes tenus de joindre à notre rapport.*

*Ces documents ont été élaborés dans le cadre du plan comptable de l'assurance instauré par le décret n° 94481 du 8 juin 1994 et ses arrêtés d'application.*

*Ce rapport est établi conformément aux dispositions du code de commerce et du code des assurances.*

*Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.*



# 1. INFORMATIONS SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE LA SOCIÉTÉ

## 1.1. ENVIRONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ EN 2021

### 1.1.1. L'ÉCONOMIE MONDIALE

L'année 2021 a été à nouveau rythmée par la crise sanitaire liée au COVID-19.

En cette fin d'année 2021, après la Chine et les États-Unis, les pays européens ont à peu près retrouvé leur niveau de production antérieur à la crise sanitaire. Cependant, aucune région du monde n'a atteint le niveau de PIB permettant d'éviter une perte de revenu définitive qui pourrait peser sur le futur.

La réaction intense et généralisée des politiques budgétaires et monétaires a permis d'atténuer les effets de la crise et d'accélérer le rebond mais laisse un déséquilibre budgétaire profond des comptes publics et des bilans des banques centrales.

Par ailleurs, le redémarrage vigoureux de la demande face à une offre encore contrainte a nettement déséquilibré les marchés des biens et entraîné un emballement des prix. La phase actuelle d'accélération de l'inflation fait peser une menace supplémentaire sur le régime de croissance en sortie de crise sanitaire.

La croissance exceptionnelle enregistrée en 2021 est un rattrapage par nature temporaire. Elle n'implique pas une reprise certaine. Au contraire, elle conduirait un peu partout dans le monde à un ralentissement de la dépense en 2022. En conséquence, la croissance mondiale reviendrait à 4,1% en 2022 puis 3% en 2023, après 5,8% en 2021. La croissance française reviendrait à 3,7% en 2022 et à 0,7 % en 2023, après 7% en 2021.

Le quatrième trimestre 2021 a été contrasté en zone euro. L'économie espagnole, parmi les plus affectées par la pandémie, a nettement progressé mais reste largement en deçà de son niveau d'avant-crise. Le PIB allemand a quant à lui reculé sous l'effet notamment de la dégradation de la situation sanitaire et de la persistance de problèmes d'approvisionnement particulièrement sensibles dans l'industrie allemande. Enfin, les économies italienne et française ont progressé à peu près au même rythme.

Les récents événements géopolitiques entre la Russie et l'Ukraine risquent de contrarier les prévisions économiques et financières avec un impact sur le prix de l'énergie, des matières premières et la croissance des pays européens en 2022.

## 1.1.2. L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Parmi les quatre grands pays de la zone euro, seule la France a dépassé, et assez nettement, son niveau d'activité du quatrième trimestre 2019 même si le PIB français n'a toutefois pas retrouvé le niveau qu'il aurait atteint s'il avait prolongé sa trajectoire d'avant crise ; le PIB français avait baissé plus que la moyenne européenne en 2020. Dans le même mouvement, l'emploi salarié privé – qui, à la faveur du recours massif à l'activité partielle, avait beaucoup moins baissé que le PIB – dépasse fin 2021 de 1,5 % (soit environ 300 000 emplois) son niveau de la fin 2019.

L'empreinte sectorielle de la crise reste forte, marquant les secteurs qui continuent de pâtir de la situation sanitaire (hébergement-restauration par exemple) ou bien de problèmes d'approvisionnement (dans l'industrie manufacturière et en particulier l'automobile, avec toutefois un net rebond de la production française dans ce secteur en novembre et décembre 2021). Les services informatiques ont quant à eux poursuivi leur nette progression, du fait du dynamisme de l'investissement numérique des entreprises françaises.

En moyenne sur l'année 2021, le PIB a augmenté de 7,0% après -8,0% en 2020. Le niveau moyen du PIB en 2021 se situe ainsi 1,6% en deçà de son niveau moyen de 2019.

À la fin du troisième trimestre 2021, la dette publique exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), s'est établie à 116,3% contre 115,7% à fin 2020 et 98,1% à fin 2019.

Le déficit public représente environ de 7% du PIB (9,2% en 2020).

Sur un an, les prix à la consommation ont augmenté de 2,8% (1,6% en moyenne annuelle). Les prix du tabac sont restés stables. Les prix de l'alimentation ont augmenté de 1,4% (dont 3,3% pour les produits frais). Ceux de l'énergie ont bondi de 18,5% (dont 22,6% pour les produits pétroliers) – les récents événements géopolitique entre la Russie et l'Ukraine ont fait dépasser les 110\$ au prix du baril de Brent soit +40\$ en deux mois. Les prix des services ont augmenté de 1,8% (dont +6,2% pour les transports et +3,1% pour les communications). Les produits manufacturés ont progressé de 1,2% (dont 3,2% pour l'habillement).

Au quatrième trimestre 2021, le nombre de chômeurs au sens du BIT a atteint 2,2 millions de personnes en France (hors Mayotte), à son plus bas niveau depuis 2008, si l'on excepte la baisse ponctuelle en « trompe-l'œil » du printemps 2020, liée à la crise sanitaire.

Le CAC40 a connu une progression constante sur l'année 2021 pour atteindre 7 153 points à fin décembre, soit +28,85% sur un an. Les récents événements entre la Russie et l'Ukraine ont interrompu cette tendance et les marchés, inquiets des conséquences économiques et militaires du conflit, ont chuté. Le CAC40 a terminé le mois de février à 6 658 points (-6,91% depuis le 1<sup>er</sup> janvier).

Les taux longs sont passés de -0,26% à fin décembre 2020 à +0,07% à fin 2021, avec une pointe à +0,23% à fin octobre. Les taux courts ont à nouveau été négatifs toute l'année avec un plus bas de -0,492% en décembre.

En 2021, plus d'un million d'entreprises ont été créées en France, soit 16,7% de plus qu'en 2020, en raison du niveau particulièrement bas des créations pendant le premier confinement en 2020. Les immatriculations de micro-entrepreneurs ont augmenté de 16,5%. La progression des créations de sociétés (+24,6%) a été plus forte que celle des entreprises individuelles classiques – hors micro entreprises – avec +3,6%. Les deux secteurs contribuant le plus à la hausse globale sont les activités de service (+32%) et l'industrie (+26%). La construction affiche +11%. C'est en Lorraine que les créations d'entreprises ont été les plus fortes avec +20% contre +18,7% en Alsace-Franche-Comté.

En 2021, le nombre de défaillances d'entreprises sur un an est en recul de 29,8 %, cette tendance s'observant plus fortement dans certains secteurs (Hébergement-restauration, Commerce-réparation automobile, Transport-Industrie-Construction) que dans d'autres (Information et communication, Activités financières et d'assurance, activités financières et assurance, autres services). Ce sont les secteurs Agriculture, sylviculture et pêche avec -7,3% et Activités immobilières avec - 5% qui sont les plus concernés par les défaillances.

Si l'on rapporte le chiffre à fin décembre 2021 au nombre de défaillances enregistré sur un an à fin décembre 2019, période entièrement antérieure à la Covid-19, le recul des défaillances est encore plus marqué, avec une baisse de 46,8%.

Malgré l'abandon progressif des dispositifs de soutien – une partie des mesures étant reconduites dans le plan de sortie de crise – les chiffres de défaillances de 2021 restent inférieurs à ceux observés en 2019 et 2020. Il n'y a donc à ce stade aucun signe d'une reprise des défaillances ou d'une vague de faillites à venir.

### 1.1.3. LE BTP

Le secteur du bâtiment a connu une hausse d'activité de 12% en volume en 2021, dont +24% dans la construction de logements neufs, +15,7% dans la construction de locaux et +6,1% dans la rénovation, les progressions les plus fortes étant observées dans les activités qui avaient le plus baissé en 2020.

Au total en 2021 et en données brutes, 471 000 logements ont été autorisés à la construction et 386 600 ont été mis en chantier, progression (respectivement +18,9% et +10,7%). La variation des autorisations est de +4,6% par rapport à 2019 (avec une baisse de 3,1% pour les logements collectifs) et celle des logements commencés de -0,2% (où seuls les logements individuels purs progressent de 4,2%).

Sur le secteur d'activité de la CAM btp, où le nombre de logements autorisés a augmenté de 24,9%, les départements de Franche-Comté sont stables, en Alsace le nombre progresse de 26,1% et de 33,3% en Lorraine. Par rapport à 2019, la progression globale est de +15,9% dont +29% pour les logements individuels groupés.

En matière de logements commencés, la hausse sur l'ensemble du secteur est de 15,1% dont +24,6% en Lorraine, +3,5% en Franche-Comté et +11,3% en Alsace. Par rapport à 2019, l'ensemble des types de logements progresse de 8,5% (+9,7% pour les logements individuels purs, +8,3% pour les logements individuels groupés et +13,4% pour les logements collectifs).

Au cours de l'année 2021, 116 714 logements neufs ont été réservés en France métropolitaine, soit 15% de plus qu'en 2020 mais -11% par rapport à 2019 (soit 14 400 réservations en moins). Dans le même temps, avec 104 477 mises en vente, l'offre s'est développée un peu plus fortement (+21%) mais -8,8% par rapport à 2019.

Au troisième trimestre 2021, seules les régions Centre-Val de Loire et Grand Est ont une dynamique positive sur la demande et l'offre de logements par rapport au troisième trimestre 2020. Les réservations baissent dans toutes les autres régions. Les mises en vente s'accroissent fortement dans les régions Occitanie (+74,6%), Centre-Val de Loire (+72,9%), Île-de-France (+33,3%) et Nouvelle-Aquitaine (+27,8%). À l'inverse, elles se contractent dans les régions Corse (-31,4%), Auvergne-Rhône-Alpes (-22,4%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (-20,7%).

Le prix moyen au mètre carré des appartements neufs vendus au cours du trimestre augmente dans toutes les régions. La croissance du prix moyen varie de + 0,5% en Nouvelle-Aquitaine à + 9,3% en Centre-Val de Loire, par rapport au troisième trimestre 2020.

Durant l'année 2021, avec 38,0 millions de m<sup>2</sup>, les autorisations à la construction de locaux non résidentiels ont augmenté de 12% par rapport à l'année précédente et ont baissé de 9,6% par rapport à 2019.

Les entrepôts connaissent la progression la plus remarquable (+30,9%), suivis par les bâtiments industriels (+22,3%) et les locaux artisanaux (+18,5%). Hormis les bureaux qui baissent de 2,9%, les autres secteurs progressent dans une moindre mesure: commerce (+6%), services publics ou d'intérêt collectif (+11,8%), l'hébergement hôtelier (+2,5%) et les exploitations agricoles et forestières (+3,7%). Par rapport à 2019, seuls l'artisanat et les bâtiments commerciaux ont progressé (respectivement +5,8% et +2,75%).

Sur le secteur de la CAM btp, la hausse de l'ensemble des types de locaux est de 36,9%, dont +52,8% pour l'Alsace, +34,2% pour la Lorraine et +6,9% pour la Franche-Comté. C'est en matière d'hébergement hôtelier, de bureaux, d'entrepôts et de bâtiments industriels que se situent les augmentations les plus fortes (+44,7%, +73,2%, +34,4% et +139,6%). Par rapport à 2019, seuls les locaux commerciaux sont en baisse avec -10,1% et les bâtiments industriels sont en augmentation de 58,25%.

La surface des locaux commencés en 2021 s'est élevée à 25,08 millions de m<sup>2</sup> (+5,32% par rapport à 2020 et -11,8% par rapport à 2019). Cinq secteurs progressent (bureaux +19,1%, commerces

+18,6%, artisanat +16,5%, bâtiments industriels +17,8% et services publics +10,6%). Les autres sont en baisse (hébergement hôtelier -0,2%, exploitations agricoles et forestières -11,5% et entrepôts -1,6%). Par rapport à 2019, seul l'artisanat est en progression avec +1,9%.

Sur le secteur de la CAM btp, la hausse globale est de +41,1%. Les hausses les plus fortes se situent au niveau de l'hébergement hôtelier (+215,8%) et des bâtiments industriels (+128,2%). Seules les exploitations agricoles ou forestières sont en baisse avec -3,1%. Par rapport à 2019, c'est au niveau des bureaux et des bâtiments industriels que se situent les baisses avec respectivement -6,6% et -20,3%. L'augmentation la plus importante concerne les entrepôts avec +26,8%.

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments augmentent de 6,7% au quatrième trimestre 2021. La hausse des prix sur un an est également plus importante pour les travaux dans le secteur non résidentiel (+7,3%) que dans le secteur résidentiel (+6,3%).

Les prix dans les autres travaux d'installation repartent à la hausse (+0,6% sur un an).

Dans les autres secteurs, les prix accélèrent : la hausse est marquée dans les travaux de menuiserie (+11,5%), de couverture (+10,2%), de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+6,7%), d'installation électrique (+6,3%), de plâtrerie (+6,2%), dans les autres travaux de construction spécialisés (+5,3%), de revêtement des sols et des murs (+3,7%) et dans les travaux de peinture et de vitrerie (+2,7%).

Malgré une activité encore fragile, l'emploi du bâtiment progresse fortement en 2021. Environ 60 000 postes ont été créés (en solde net) par rapport à 2019, y compris intérim en équivalent-emplois à temps plein. Il s'agit toutefois pour les deux-tiers d'effectifs salariés, le plus souvent en CDI. Le paradoxe s'explique pour partie par des plans de charge s'étalant assez loin sur 2022, mais aussi par une perte de productivité liée aux problèmes d'approvisionnement. Il s'explique sans doute également par un retour partiel en France des travailleurs étrangers qui s'y trouvaient avant-crise.

Dans les Travaux Publics, les travaux réalisés à fin décembre s'établissent en recul par rapport à 2020 (-3,4%), à un niveau nettement dégradé en comparaison de 2019 (-7,6%). Si l'activité avait rebondi sur la première partie de l'année, elle s'inscrit en baisse de -10,0% au 2nd semestre en comparaison du 1er semestre. L'année se clôture ainsi sur un bilan mitigé avec, certes un rebond des travaux réalisés de près de +10% par rapport à 2020, mais un niveau d'activité toujours éloigné de celui d'avant crise (-3,8%).

Les prises de commandes du mois de décembre, en chute de -19,1% par rapport à 2020, renforcent une tendance à la dégradation enregistrée depuis le début de l'année. En cumul depuis janvier, les prises de commandes s'établissent en baisse de respectivement -7,5% et -19,6% par rapport à 2020 et 2019.

A cela s'ajoutent les contraintes d'approvisionnement sur certains produits et les fortes hausses de coûts de production qui pèsent sur la trésorerie des entreprises.

Si l'emploi permanent reste préservé (+1,5% en cumul depuis le début d'année par rapport à 2020), les effectifs plafonnent depuis quelques mois (-0,2% au second semestre par rapport au premier semestre). Parallèlement, la problématique du manque de main d'œuvre revient à ses plus hauts niveaux historiques, témoignant d'un manque de candidats qui contraint l'activité des entreprises du secteur.

Le secteur de la construction a affiché une hausse des créations d'entreprises en 2021 de 10,9% dont +5,2% pour les micro entreprises. Par rapport à 2019, la progression de toutes formes d'entreprises est de 12% dont +15,1% pour les micro entreprises.

La baisse des défaillances du secteur est affichée à -31,6% par rapport à 2020 et -49,9% par rapport à 2019.

Les indices d'évolution du coût de la construction ont augmenté de 6,59% pour l'indice FFB à fin décembre 2021, +5,57% pour l'indice BT01 et +8,49% pour l'indice TP01, ces deux derniers étant observés à fin novembre 2021. Sur un an, l'ICC augmente de 5,07% à fin décembre 2021.

## 1.1.4. L'ASSURANCE

### 1.1.4.1. Les assurances de personnes

Le chiffre d'affaires en assurance vie et capitalisation a augmenté de 30% pour un total de 151,1 milliards d'euros, dont 58,5 milliards en UC (+44% par rapport à 2020). Pour rappel, en 2020, la diminution avait été de 20%.

Les prestations ont progressé de 7%. La collecte nette est positive de 26,1 milliards d'euros, soit une hausse de 23,7 milliards (après -24,3 milliards en 2020).

Les encours s'élèvent à 1 876 milliards d'euros contre 1 796 milliards en 2020 (+4%).

En maladie et accidents corporels, les cotisations ont augmenté de 4% pour s'établir à 26,5 milliards d'euros, dont 14,2 milliards en frais de santé (+3%) et 12,3 milliards en prévoyance (+6%).

### 1.1.4.2. Les assurances de biens et de responsabilité

En 2021, les cotisations des assurances de biens et de responsabilité sont en progression d'environ 3,5% par rapport à 2020. En automobile, la progression du marché est de +4,1%. Elle est de +3,4% en dommages aux biens des particuliers.

Le marché de l'assurance de biens et de responsabilité a été fortement influencé par les périodes de confinement et le télétravail massif (diminution des accidents de la circulation et des vols).

Le marché de l'automobile a donné lieu à immatriculation de 1,6 millions de véhicules particuliers neufs, soit +0,1% par rapport à 2020 et -24,87% par rapport à 2019.

Sur l'ensemble de l'année, les fréquences des sinistres automobiles croissent de 18,1% par rapport à 2020 allant de +1,5% pour les vols jusqu'à +24,7% pour les accidents corporels. Par rapport à 2019, les fréquences demeurent en baisse de 5,8%.

Sur l'ensemble de l'année, la fréquence d'ensemble augmente de 4,5% essentiellement en raison de la hausse sensible des dégâts des eaux. Par rapport à 2019, les fréquences reculent de 4,4%.

### 1.1.4.3. La gestion financière et les placements

À fin décembre 2021, l'encours de placements financiers des assureurs a atteint 2 742,1 milliards d'euros dont 280,3 Md€ pour les assureurs non vie et 2 461,8 Md€ pour les assureurs vie. Le volume total des placements progresse de 78,2 Md€, en augmentation de 2,9% par rapport à 2020.

Les placements en UC progressent de +16,8% contre +7,7% pour les placements des assureurs non-vie et -0,7% pour les placements des assureurs vie hors UC.

À fin 2021, 30,5 milliards d'euros étaient placés en capital investissement, en hausse de +34% sur un an. Par ailleurs, 7,3 milliards d'euros étaient investis dans les fonds labellisés « Relance », en hausse de +22%. Enfin, les fonds Finance Durable (ISR, GreenFin ou Finansol) atteignent 205,4 milliards d'euros, en hausse de +17%.

Après mise en transparence des OPC, ils étaient répartis pour

- 55,42% en obligations dont 23,75% d'obligation d'entreprises et 25,64% de fonds souverains, soit -4,15 points par rapport à fin 2020 ;
- 18,49% en actions dont 8,03% en titres vifs et 7,93% en fonds actions, soit +2,53 points par rapport à fin 2020 ;
- 7,47% en actifs immobiliers dont 3,72% en direct et 3,75% en fonds, soit +0,33 points par rapport à fin 2020 ;
- 2,05% en actifs monétaires dont 2,05% en trésorerie et dépôts et 3,58% en fonds, soit 0,14 points par rapport à fin 2020 ;
- 16,57% en autres actifs (titres structurés 2,10%, fonds à allocation d'actifs 5,74%, prêts 1,47%, fonds alternatifs 0,47%, Fonds de capital-investissement 1,05%, fonds d'infrastructure 0,72%, autres placements et fonds 1,43%) soit +1,68 points par rapport à 2020.

Les proportions d'actifs varient fortement en fonction de la spécialité de l'assureur. Ainsi, les assureurs non vie privilégient les actifs risqués (30,76% d'actions, 45,96% d'obligations, 8,81% d'immobilier, 7,51% de monétaire et 9,07% d'autres placements), quand les assureurs vie restent sur des valeurs moins risquées (10,29% d'actions, 68,46% d'obligations, 6,45% d'immobilier, 5,64% de monétaire et 12,83% d'autres placements).

## 1.2. ACTIVITE D'ACTE iard EN 2021

### 1.2.1. LE TRAITEMENT DE LA CRISE SANITAIRE

#### 1.2.1.1. *Le maintien du télétravail*

La situation de pandémie née en 2020 s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 avec 3 vagues successives (mars, juillet, novembre). Celle de mars s'est accompagnée d'un troisième confinement général durant tout le mois d'avril ainsi que de couvre-feux.

Le télétravail est resté privilégié pour les emplois le permettant.

#### 1.2.1.2. *L'accompagnement des courtiers et clients*

La société a communiqué un certain nombre d'informations et de conseils à destination de ses courtiers et clients par courriers, mailings et sur le site internet institutionnel du groupe.

Les équipes commerciales sont restées à l'écoute des courtiers et clients, et leur ont apporté toutes réponses à leurs questions relatives aux garanties d'assurance.

Durant l'état d'urgence sanitaire de 2020 et ses différentes phases, la CAM btp avait appliqué un certain nombre de mesures d'accompagnement de ses sociétaires, parmi lesquelles une baisse forfaitaire des assiettes de cotisations des contrats construction prenant en compte les estimations de baisse d'activité du secteur du BTP.

Aux mesures prises en 2020 s'ajoute une mesure décidée en 2021 pour les entreprises dont les éléments d'assiette conduisaient à l'application du minimum de facturation prévu au contrat.

Dans ce cas, une ristourne définitive d'1/12ème du minimum a été accordée en 2021 pour un montant de 121,29K€.

Il ressort des déclarations d'assiettes traitées en 2021, et portant sur l'année 2020, que la baisse d'activité des assurés entreprises du BTP a été inférieure aux estimations.

La baisse moyenne des assiettes déclarées s'est située à environ 0,5% contre 10% estimé en juin 2020.

Il en résulte des émissions de primes nettes positives au titre de la régularisation de l'avance qui expliquent pour partie les variations de primes émises nettes d'annulation des affaires directes de +20,94%.

En fin d'année 2020, le gouvernement avait demandé aux assureurs de ne pas augmenter les tarifs des contrats d'assurance multirisque professionnelle des assurés relevant des secteurs économiques 1 et 1bis, et de conserver en garantie ces contrats pour celles de ces entreprises qui connaîtraient des retards de paiement des cotisations dans le contexte de la Covid-19 et ce pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

L'impact pour ACTE iard a représenté 4K€ pour une douzaine de clients.

## 1.2.2. ACTIVITÉ COMMERCIALE

En 2021, le montant des primes émises nettes d'annulation des affaires directes et avant jeu des provisions de primes a été de 69,84M€ contre 58,07M€ en 2020, soit une augmentation de 20,27%. Les primes acquises des affaires directes après jeu des provisions de primes ressortent à 69,73M€ contre 57,65M€ en 2020, soit une progression de 20,94%.

Les primes acquises sur acceptations s'élèvent à 0,18M€ comme à fin 2020.

L'activité commerciale s'est développée en 2021 et a permis de dépasser les objectifs assignés aux équipes commerciales. ACTE iard a maintenu sa politique de souscription rigoureuse et sélective en se refusant à souscrire des risques qui lui paraissent insuffisamment tarifés.

Les affaires nouvelles réalisées en polices permanentes se sont élevées à 10,29M€ en 2021 contre 7,07M€ en 2020 soit une augmentation de 45,53%, et un taux d'atteinte des objectifs de 142,86% (98,17% en 2020).

### **Volume de production des différentes branches y compris polices de chantier**

En M€	2021	2020	Δ en % 2021/2020
Assurances de personnes, Protection juridique	0,00	0,00	- 100,00%
Automobile	3,86	2,39	+ 61,23%
Incendie	1,76	1,24	+ 41,81%
Négociants-Fabricants	0,49	0,28	+ 76,78%
Responsabilité Civile Générale Bâtiment + Globale	3,50	2,62	+ 33,50%
Responsabilité Civile Générale hors Bâtiment	0,49	0,37	+ 31,65%
Responsabilité Décennale	0,04	0,05	- 15,34%
Risques techniques	0,14	0,11	+ 28,97%
<i>Sous total Polices permanentes</i>	10,29	7,07	+ 45,53%
Polices de chantier	0,50	0,65	- 22,23%
<b>TOTAL</b>	<b>10,79</b>	<b>7,71</b>	<b>+ 39,84%</b>

Les résiliations du fait des clients ont augmenté de 9,6% (4,11M€ contre 3,75M€ à fin 2020) dont 2,66M€ à effet du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (+12,86%).

La valeur annualisée du portefeuille de contrats de polices permanentes, toutes branches confondues, au 31/12/2021, après prise en compte des résiliations de fin d'année, était de 62,45M€ contre 56,74M€ à fin 2020, soit une augmentation de 10,08%.

La part respective des différentes branches dans le chiffre d'affaires direct de la Société a évolué comme suit en 2021 :

### **Part des différentes branches dans le chiffre d'affaires total (en %)**

	2017	2018	2019	2020	2021
Automobile	18,07	17,99	17,72	19,97	21,09
R.C.	19,95	20,99	21,69	21,69	22,15
R.D. + D.O. (gar. obligatoires)	14,69	18,25	20,02	18,74	20,54
R.D. + D.O. (gar. facultatives)	10,17	7,93	8,42	7,22	7,63
Dommages aux biens	27,20	25,24	22,82	23,04	20,06
Dommages corporels	4,57	4,43	4,37	4,35	3,85
Divers - Autres	5,35	5,17	4,95	4,99	4,68
<b>TOTAL</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Les branches gérées en répartition représentent 79,46% du chiffre d'affaires direct contre 81,26% en 2020.

### 1.2.3. GESTION DES PLACEMENTS

Conformément aux dispositions réglementaires, il est précisé que les placements sont sous la responsabilité d'une personne prudente qui est le Directeur Financier du Groupe CAMACTE. Il est directement sous la responsabilité du Directeur Général de la CAM btp, Président du directoire d'ACTE IARD. En 2021, la société n'intègre pas de critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans sa politique d'investissement.

Le volume total des placements nets ressort à 270,83M€ (hors trésorerie), contre 262,26M€ en 2020 soit une augmentation de 3,27%.

Contrairement à la CAM btp, la société, en sa qualité de société anonyme, n'a pas la possibilité de souscrire des Livrets d'épargne.

Le volume des comptes à terme est de 13,00M€ contre 29,00M€ à fin 2020. Les comptes arrivés à échéance en 2021 n'ont pas donné lieu à de nouvelles souscriptions en raison de la baisse des conditions financières.

Les comptes courants bancaires rémunérés sont d'un niveau proche de zéro comme à fin 2020.

La société s'est engagée à participer à souscrire en début d'année 2021 un Fonds Professionnel Spécialisé (FPS) constitué sous forme de Fonds Commun de Placement de droit français et émis par SMA Gestion. Le dépositaire, conservateur et gestionnaire du passif est INVESTIMO. Ce FPS s'adresse aux investisseurs qui ont un objectif de valorisation dynamique de leur capital à long terme et souhaitent s'exposer à un risque actions élevé. Il est réservé plus particulièrement aux sociétés d'assurance appartenant au Groupe SGAM btp. Composé à plus de 90% d'actions UE, il n'est pas soumis à la fiscalité sur les plus-values latentes. La valeur des parts à la clôture de l'exercice s'élève à 6,65M€.

La société a participé à un second Fonds Professionnel Spécialisé (FPS) en dehors du cadre de la SGAM btp. La valeur des parts au bilan est de 6,44M€. Au global, le niveau des FPS est de 13,10M€.

Les profits de réalisation des placements sont de 6,07M€ contre 4,53M€ en 2020.

Des pertes de réalisation des placements ont été réalisées pour un montant de 1,44M€ (0,70M€ en 2020). Les profits nets se sont ainsi élevés à 4,63M€ contre 3,84M€ à fin 2020.

La valeur de marché des titres amortissables a diminué en raison de la hausse des taux des emprunts obligataires et présente une situation de plus-value latente de 4,37M€ contre 6,53M€ en 2020.

Le portefeuille des autres placements présente des plus-values latentes de 36,58M€ contre 26,04M€ à fin 2020.

Le parc immobilier est certifié annuellement et expertisé tous les cinq ans conformément aux dispositions du Code des assurances. La gestion immobilière se fait pour l'essentiel au travers de la SCI Foncière CAMACTE, dont ACTE iard est associée à hauteur de 15%. Cette société possède huit immeubles de rapport pour une valeur nette comptable de 76,52M€ (+40,70% par rapport à fin 2020). L'immeuble parisien de la rue Bachaumont a trouvé preneur et a été livré mi 2021. L'immeuble de Nice qui a été libéré en tout début d'année 2021 a fait l'objet de travaux de rénovation pour être offert de nouveau à la location en 2022. Les pénalités pour sortie anticipée versées par le locataire sortant ont permis de maintenir le niveau des loyers en 2021.

La part d'ACTE iard dans la SCI Foncière CAMACTE est de 11,42M€ à fin 2021 comme à fin 2020.

À la fin de l'exercice, le portefeuille de placements présente une situation de plus-values latentes nette de 40,95M€ contre 32,57M€ à fin 2020, soit une augmentation de 25,76%.

La société a appliqué les règles standards de l'article R343-10 (ex R332-20) pour le provisionnement des actifs non amortissables : ceux ayant connu une dépréciation de plus de 20% de leur valeur sur une durée de 6 mois consécutifs précédant l'arrêté des comptes ont donné lieu à dotation pour dépréciation durable. Une valeur recouvrable est déterminée et une provision pour dépréciation durable est constatée pour l'écart entre la valeur brute du titre et cette valeur recouvrable. Le montant des PDD est entièrement recalculé à chaque inventaire.

Le portefeuille des titres classés en poche R343-10 étant en situation de plus-value latente, la société n'a pas eu à doter de Provision pour Risque d'Exigibilité.

Le niveau des provisions pour dépréciation durable est en diminution de 0,80M€ (1,40M€ en 2021 contre 2,19M€ à fin 2020).

Le résultat financier net 2021 est positif à 7,89M€, contre 6,26M€ en 2020.

## 1.2.4. INFORMATIONS SOCIALES

Les effectifs actifs d'ACTE iard et de l'ensemble du Groupe CAMACTE au 31 décembre 2021 sont respectivement de 24 et 228 salariés.

## 1.3. EXAMEN DES COMPTES ANNUELS

### 1.3.1. COMPTE DE RÉSULTAT

#### 1.3.1.1. COMPTE TECHNIQUE

Les primes émises totales nettes d'annulations s'établissent à 70,02M€ contre 58,25M€ en 2020 (dont -3,64M€ de mesures d'accompagnement individuelles des clients), soit une augmentation de 20,22%.

Compte tenu de la variation des provisions pour primes non acquises, s'appliquant aux contrats souscrits en cours d'exercice, pour la part des primes afférentes à l'exercice comptable suivant, les primes acquises à l'exercice ressortent à 69,91M€, contre 57,83M€ en 2020, soit une augmentation de 20,88%.

La charge brute de sinistres, y compris les frais de gestion, hors variation de la provision pour égalisation, passe de 48,13M€ en 2020 à 54,86M€ en 2021, soit une augmentation de 13,99%.

L'analyse des sinistres supérieurs à 160K€ met en évidence qu'en 2020, 17 sinistres avaient été déclarés pour une provision totale à la clôture de 6,65M€. En 2021, ce sont 13 sinistres qui sont survenus pour un total de 6,31M€.

Les sinistres supérieurs à 160K€ et antérieurs à 2021 se sont aggravés de 9,15M€ (malis de 10,09M€ à fin 2020). Ce sont principalement les sinistres corporels automobiles qui contribuent à cette évolution.

Le programme de réassurance externe de 2021 n'a pas été modifié par rapport à 2020 et se décline suivant dix principaux traités, complétés par un dispositif sous-jacent pour les risques dont la réassurance est réalisée en commun au niveau de la SGAM BTP, ainsi qu'un traité en quote-part pour les rétentions en excédent de sinistres.

Le schéma de réassurance pour des couvertures communes et souscrites par l'ensemble des adhérents de la SGAM BTP est le suivant :

- « Traité externe » : Réassurance en co-cession auprès de réassureurs externes à la SGAM BTP pour une protection au-delà du niveau de la rétention de la SMABTP.
- « Traité sous-jacent » : Réassurance auprès de la SMABTP d'une protection pour la différence entre le niveau de rétention de la SMABTP et le niveau décidé par ACTE iard. A noter que ce dispositif, outre sa fonction de sous-jacent, peut, pour certains risques, intervenir en

remplacement du traité externe dans l'hypothèse où les garanties prévues par ce dernier seraient épuisées.

Les primes cédées aux réassureurs passent de 27,28M€ à 33,92M€, soit une augmentation de 24,36%. ACTE iard cède 12,72M€ de primes acquises à la CAM btp contre 9,96M€ à fin 2020.

Les primes nettes de cessions aux réassureurs s'élèvent à 35,99M€, en progression de 17,78% par rapport à 2020.

Les commissions reçues des réassureurs augmentent de 20,97% pour atteindre 7,62M€.

La société a transféré 3,48M€ de bénéfices techniques au profit de ses réassureurs extérieurs contre 0,78M€ en 2020.

Le traité de réassurance interne en quote-part construction entre ACTE iard (cédante) et la CAM btp (acceptante) a été modifié en 2021 : il n'y a plus de clause de participation aux bénéfices et de ce fait, son résultat n'est plus mécaniquement proche de zéro. Avant produits financiers, il ressort en gain de 0,42M€ à fin 2021 contre +1,06M€ à fin 2020.

La charge de sinistres nette de réassurance ressort à 31,66M€, contre 26,77M€ en 2020, soit une augmentation de 18,25%.

Les frais de fonctionnement sur affaires directes (frais de gestion des sinistres, frais d'acquisition et d'administration, autres charges et frais de gestion interne des placements) sont de 18,96M€, contre 16,41M€ en 2020, soit une augmentation de 15,56%.

Nous rappelons que la répartition des frais en fonction de leur destination s'effectue selon deux modalités :

- affectation directe (services sinistres, commerciaux, production ...)
- affectation après ventilation pour les frais indirects correspondant notamment aux services fonctionnels.

Leur classement par nature n'apparaît donc pas dans le compte de résultat.

L'évolution des frais de fonctionnement directs est la suivante :

en M€	2021	2020	Δ
● charges internes de sinistres	4,22	3,32	+ 27,02%
● charges d'acquisition	13,83	12,32	+ 12,25%
● charges d'administration	0,35	0,26	+ 30,50%
● autres charges techniques	0,38	0,33	+ 15,04%
● charges financières internes	0,18	0,17	+ 8,88%
<b>TOTAL</b>	<b>18,96</b>	<b>16,41</b>	<b>+ 15,56%</b>

Les frais de fonctionnement, y compris commissions de courtage, représentent 27,09% du chiffre d'affaires émis en 2021 contre 28,18% en 2020.

Les commissions versées aux courtiers et les frais d'apéritif ressortent à 10,23M€ (+23,30% par rapport à 2020), soit 14,63% du chiffre d'affaires, contre 14,35% en 2020.

Les autres charges (frais généraux) augmentent de 7,25% à 8,73M€; elles représentent 12,49% du chiffre d'affaires contre 14,07% en 2020. La hausse des frais généraux provient essentiellement des investissements informatiques.

La part d'ACTE iard dans les frais de fonctionnement du GIE CAMACTE a augmenté en 2021; au sein du GIE, le taux de répartition est passé de 36,20% à 37,70%.

Le poids de la structure commerciale d'ACTE iard dans le groupement de moyens a diminué de 35,52% à 34,87%.

Les produits nets des placements alloués sont de 5,52M€ contre 4,35M€ en 2020.

Les autres produits techniques qui ont augmenté de 11,28% par rapport à 2020 et s'élèvent à 0,24M€ sont pour l'essentiel des frais accessoires prélevés lors de l'émission des avis d'échéance.

Les frais de fonctionnement nets des commissions reçues des réassureurs sont en augmentation de 12,19% à 11,34M€.

Les autres charges techniques ont augmenté de 15,05% et s'élèvent à 0,39M€. Elles regroupent les frais généraux qui ne sont pas directement affectés aux autres catégories.

**Le résultat du compte technique est un bénéfice de 3,37M€ contre 1,65M€ en 2020.**

### **1.3.1.2. COMPTE NON TECHNIQUE**

Les produits des placements nets de charges représentent un bénéfice de 7,89M€ contre 6,26M€ en 2020.

Les produits des placements, qui comprennent les revenus et les plus-values des titres cédés, sont de 11,30M€ en 2021 contre 9,69M€ en 2020, soit une augmentation de 16,59%.

Les revenus des placements, essentiellement les coupons des obligations, sont de 2,94M€ contre 3,45M€ en 2020. Les dividendes immobiliers provenant de la SCI Foncière CAMACTE dont ACTE iard possède 15% du capital se sont élevés à 0,15M€ en 2021 en baisse de 8,66% par rapport à 2020, et ceux en provenance de SCPI ou OPCV à 0,22M€ contre 0,21M€ (+7,18%).

Les autres produits de placement sont de 2,29M€ en hausse de 33,98% par rapport à 2020. Les reprises de Provisions pour Dépréciation Durable sont de 2,01M€ sur les titres amortissables et 0,19M€ sur les autres placements (leur niveau global était de 1,61M€ à fin 2020).

Les profits provenant de la réalisation des placements représentent 6,07M€ contre 4,53M€ en 2020.

Les charges de placements sont de 3,41M€, contre 3,43M€ en 2020.

Elles se décomposent comme suit :

Les frais de gestion internes et externes sont de 0,60M€ contre 0,50M€ en 2020. La rémunération des dépôts espèces de la CAM btp au titre du traité de réassurance en quote-part construction représente 0,34M€ contre 0,33M€ en 2020, sur la base d'un taux de rémunération de 0,3%. Les frais de gestion internes ont augmenté de 8,88% à 0,18M€. Des frais externes représentaient 0,03M€ en 2020, pour l'essentiel des frais facturés par SMA Gestion et Investimmo dans le cadre du programme de gestion commune mis en place fin 2012 et ayant pris fin au cours du dernier trimestre 2020. Les frais financiers sur acceptations ont augmenté de 0,37% à 5,15K€.

Les autres charges des placements de 1,37M€ qui baissent de 38,71% par rapport à 2020, comprennent entre autres, les dotations aux PDD pour un total de 1,40M€ (2,19M€ en 2020). Au final, la variation des PDD correspond à un produit de 0,80M€ (-0,58M€ en 2020). Ce poste comprend également des différences sur prix de remboursement des obligations pour -32,2K€ contre +35K€ en 2020.

Les pertes sur réalisations des placements sont de 1,44M€ (0,70M€ en 2020).

Les autres produits non techniques sont passés de 0,11M€ à fin 2020 à 0,12M€. Les autres produits de cette rubrique sont des rémunérations perçues par l'entreprise pour des opérations de gestion de conventions de conservation de sinistres en flottes automobiles ou de distribution de produits connexes à l'assurance.

Les autres charges non techniques de 0,04M€ correspondent à fin 2021 aux charges sociales et fiscales sur la provision pour participation des salariés, nulle en 2020.

Le résultat exceptionnel représente un profit de 26,86K€ contre -193,77K€ en 2020. Les charges exceptionnelles sont de 2,73K€ contre 209,78K€ à fin 2020 qui correspondaient à la contribution volontaire d'ACTE iard au fonds de soutien des TPE, non déductible du résultat fiscal.

Le résultat avant impôt et participation des salariés est de 5,85M€ contre 3,48€ en 2020.

Une participation des salariés est attribuée pour un montant hors charges sociales et fiscales de 0,14M€, aucune ne l'avait été en 2020.

La variation des plus-values latentes sur les OPCVM soumis de plein droit à imposition dans l'exercice s'élève à +2,48M€ contre +2,70M€ en 2020. La charge théorique d'impôt qui en résulte, compte tenu du taux d'impôt en vigueur, s'élève à 0,69M€, contre 0,76M€ en 2020.

La CAM btp et sa filiale ACTE iard ont opté pour le régime de l'intégration fiscale, mécanisme de consolidation des résultats fiscaux de l'ensemble des sociétés membres d'un groupe de sociétés ayant opté pour ce régime.

Le résultat fiscal de l'intégration était bénéficiaire de 22,47M€ à fin 2020 et s'élève à 40,49M€ en 2021.

Le taux moyen d'imposition de l'intégration fiscale est passé de 28,92% en 2020 à 27,37% en 2021.

ACTE iard dégage un résultat fiscal bénéficiaire de 9,10M€ et supporte un impôt de 2,46M€ contre respectivement 6,20M€ et 1,77M€ en 2020.

### **Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 3,25M€, contre 1,71M€ en 2020.**

La société n'avait pas procédé à une distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

L'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2021 a décidé de verser un dividende de 7,01 euros par actions, soit 525 750 euros pour l'ensemble des 75 000 actions.

Le solde du montant distribuable a été affecté au report à nouveau d'un montant de 39 886 415,64 euros.

Il est proposé à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021 de porter l'intégralité du résultat bénéficiaire de l'exercice au report à nouveau, le portant à 43 133 557,18 euros.

## 1.3.2. BILAN

Le total du bilan de la société s'élève à 522,79M€ contre 507,40M€ en 2020.

### **1.3.2.1. ACTIF**

Le volume des placements est de 270,83M€ au 31/12/2021 contre 262,26M€ en 2020, soit une augmentation de 3,27%.

La politique de placements de l'entreprise privilégiant l'absence de rendements négatifs la conduit à conserver un volume significatif de trésorerie (41,47M€ à fin 2021 contre 39,27M€ à fin 2020).

Le volume des placements, y compris trésorerie, rapporté aux provisions techniques passe de 95,07% à 94,70%.

La rubrique Terrains et Constructions est de 17,84M€ nets d'amortissements contre 17,70M€ à fin 2020. Elle correspond pour 11,42M€ aux parts d'ACTE iard dans la SCI Foncière CAMACTE créée conjointement avec la CAM btp et aux parts dans deux Organismes de Placement Collectif Immobilier non cotés ou OPCI (3,00M€) et dans une SCPI (3,42M€).

Les placements dans les entreprises liées de 0,10M€ (nets de provisions pour dépréciation) sont les parts d'ACTE iard dans le capital social d'ACTE services (30 %) et d'ACOTEX (27,6 %).

Les autres placements bruts de PDD qui sont de 254,28M€ contre 246,65M€ en 2020, comprennent des obligations cotées pour 111,87M€ soit 41,31% du total des placements (40,69% en 2020), des

actions et parts d'autres OPCVM pour 120,76M€ (102,46M€ en 2020), des actions et autres titres cotés pour 8,26M€ (8,08M€ en 2020), des dépôts auprès d'établissements de crédit pour 13M€ (29M€ en 2020) et des actions et titres non cotés pour 0,40M€.

Le stock de provisions pour dépréciation est de 1,40M€ à comparer à 2,19M€ en 2020.

Les autres placements nets sont ainsi de 252,89M€ contre 244,45M€ à fin 2020.

Le portefeuille est en situation de plus-value latente à hauteur de 40,95M€ contre 32,57M€ au 31/12/2020.

Le portefeuille relevant de l'article R343-9 est en plus-value latente pour 4,37M€ (+6,53M€ à fin 2020) et celui de l'article R343-10 en plus-value latente pour 36,58M€ (+26,04M€ à fin 2020).

La part des cessionnaires dans les provisions techniques est de 189,15M€ (182,05M€ en 2020), soit 57,36% du total des provisions techniques à comparer à un ratio de 57,40% pour l'exercice précédent.

Le montant total des créances est de 19,11M€, contre 20,44M€ en 2020.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe de 11,05M€ (contre 11,79M€ en 2020) comprennent principalement les créances sur les coassureurs et les assurés ; le volume des créances douteuses et contentieuses (0,57M€) a augmenté de 17,92%.

Les créances sur les réassureurs externes au Groupe sont de 2,47M€ contre 2,65M€ en 2020.

Le poste « Autres créances », de 5,59M€ (5,99M€ en 2020), comprend notamment les comptes courants débiteurs internes au Groupe pour 4,85M€ (-0,31M€ par rapport à 2020 dont -0,55M€ avec le GIE CAMACTE et +1,48M€ avec la CAM btp dans le cadre de l'intégration fiscale).

Le poste « Autres actifs » de 41,52M€ comprend les actifs corporels d'exploitation pour un montant de 0,05M€, et les comptes courants bancaires pour un montant de 41,47M€ (39,27M€ à fin 2020).

Les comptes de régularisation, de 2,18M€ (3,35M€ en 2020), comprennent notamment les coupons courus non échus pour 0,91M€ (2,02M€ en 2020), les frais d'acquisition reportés pour 0,89M€ (0,87M€ en 2020) et les autres comptes de régularisation qui comprennent principalement les surcotes des obligations pour 0,32M€ (0,40M€ à fin 2020), à savoir la différence entre le prix d'acquisition hors intérêts courus et le prix de remboursement du titre qui est amorti sur la durée restant à courir.

### **1.3.2.2. PASSIF**

Les capitaux propres de la Société, y compris le résultat de l'exercice de 3,25M€ et avant éventuelle distribution de dividendes, sont de 63,74M€ contre 61,02M€ au 31/12/2020.

Le capital social de la Société est de 11,43M€.

Le report à nouveau après affectation du résultat de l'exercice 2020 est créditeur de 39,89M€.

Les autres réserves, sans changement par rapport à 2020, sont de 9,17M€.

Les provisions techniques brutes sont de 329,78M€ contre 317,16M€ en 2020.

Les provisions de sinistres nettes de prévisions de recours sont de 310,16M€ (+4,28% par rapport à 2020), dont 72M€ pour les provisions pour sinistres non encore manifestés afférentes aux garanties obligatoires de l'assurance construction (+7,03% par rapport à 2020).

Les provisions de primes non acquises sont de 6,16M€, contre 6,04M€ en 2020.

Des provisions de sinistres dites prudentielles, non déductibles fiscalement, dont l'objet est d'absorber une éventuelle augmentation future de la sinistralité représentent 13,20M€ après dotation de 0,6M€ en 2021.

Ces provisions sont en majorité affectées aux branches Automobile, Responsabilité décennale, dommages-ouvrage et responsabilité civile.

Les autres provisions techniques (principalement provisions pour participation aux bénéficiaires en dommages corporels et provisions pour égalisation) s'élèvent à 3,71M€ et sont en progression de 2,28%.

Les provisions mathématiques des rentes en service sont de 9,74M€ et diminuent de 2,99%. Aucune rente nouvelle n'a été constituée dans l'exercice.

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires, de 115,50M€, en hausse de 2,24%, comprennent essentiellement les dépôts effectués par la CAM btp en représentation de ses engagements dans les provisions techniques d'ACTE iard, dans le cadre du traité de réassurance en quote-part.

Les autres dettes ressortent à 13,06M€ contre 15,50M€ à fin 2020.

Parmi celles-ci figurent les comptes courants créditeurs avec les assurés, les courtiers et les coassureurs pour 6,67M€ (8,02M€ à fin 2020). Les comptes courants créditeurs des réassureurs s'élèvent à 2,58M€ (4,02M€ à fin 2020).

Les dettes hors assurance représentent 3,81M€ contre 3,47M€ à fin 2020.

Les frais de personnel font apparaître une dette de 0,34M€ correspondant essentiellement aux provisions de congés payés pour 0,20M€ et 0,14M€ au titre de la provision pour participation des salariés. En 2020, ce poste s'élevait à 0,20M€ au titre des provisions de congés à payer.

La dette envers l'État, pour 0,50M€ (+47,61% par rapport à 2020) comprend des taxes diverses dont celles sur la provision pour participation des salariés.

Le poste créanciers divers de 2,97M€ (2,93M€ en 2020) comprend notamment les comptes courants créditeurs internes au Groupe qui passent de 0,81M€ à 1,54M€ dont 0,77M€ au titre de l'intégration fiscale avec la CAM btp.

Ce poste enregistre également la variation du compte courant avec la Société PROTEC à laquelle avait été transféré le portefeuille des risques incendie et automobile des particuliers du BTP en 2004. Le solde du compte PROTEC au 31/12/2021 s'élève à 0,05M€ comme à fin 2020.

Les comptes de régularisation au passif enregistrent les décotes sur les obligations, à savoir l'écart de prix entre leur valeur d'achat et leur valeur de remboursement, qui est amorti sur la durée restant à courir. Elles sont de 0,07M€ contre 0,11M€ à fin 2020.

Le poste fournisseurs inclus dans la ligne créanciers divers s'élève à 28,7K€ à fin 2021 (+417,8% par rapport à 2020).

L'article L.441-6-1 du Code de commerce prévoit que les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes communiquent des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients professionnels.

Pour l'application de l'article L. 441-6-1, l'article D.441-4 du même code précise que les sociétés présentent dans le rapport de gestion les informations devant figurer sur les factures émises ou reçues. L'arrêté du 20 mars 2017 impose la communication de ces informations sous la forme d'un tableau (annexe 4-J de l'article A.441-1-1, sous l'article A.441-2 du Code de commerce).

Les opérations d'assurance (encaissement des primes, gestion des sinistres) sont régies par le code des assurances qui définit leurs conditions d'exécution. Les obligations issues de l'article L.441-6-1 qui relèvent du régime commun du Code de commerce ne sauraient trouver à s'appliquer à une relation liée à une opération d'assurance ou de réassurance qui relève d'un droit spécial. De la même manière, les opérations directement liées au contrat d'assurance ou de réassurance, par exemple les opérations avec les intermédiaires d'assurance, relèvent du droit spécial de l'assurance.

ACTE iard est cliente de fournisseurs de biens et de services pour lui permettre de mener à bien la gestion de ses opérations d'assurance, aussi les tableaux ci-dessous ne présentent que les éléments relatifs aux factures reçues de la part de ceux-ci (montants en euros).

**Factures non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	10	0	0	0	0	0
Montant total des factures concernées	73 356,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
% du montant total des achats de l'exercice	1,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nombre de factures exclues 0  
Montant total des factures exclues 0,00

**Factures ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice**

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Nombre de factures concernées	155	81	29	13	6	129
Montant total des factures concernées	3 103 170,17	1 262 691,05	708 488,32	276 661,96	158 479,64	2 406 320,97
% du montant total des achats de l'exercice	56,32	22,92	12,86	5,02	2,88	43,68

Nombre de factures exclues 0  
Montant total des factures exclues 0,00

### 1.3.3. EXAMEN DES DIFFÉRENTES BRANCHES D'ACTIVITÉ

Il est rappelé que conformément au nouveau plan comptable, la charge des prestations déterminée dans l'état C1 comprend les frais de gestion internes relatifs aux services sinistres. Les ratios S/C indiqués sont calculés sur la base de l'état C1.

Le rapport global Sinistres / Primes hors acceptations, brut de réassurance (hors branches gérées en capitalisation) est de 0,71 au 31 décembre 2021 contre 0,73 au 31 décembre 2020.

Le ratio combiné des affaires directes, comprenant les frais de gestion, avant réassurance (hors branches gérées en capitalisation) est de 0,92 en 2021 contre 0,95 en 2020.

L'évolution des résultats des différentes branches doit être analysée au regard de l'évolution des primes et des sinistres, mais également des produits financiers qui leur sont affectés en fonction du volume de primes et de provisions techniques.

Les produits financiers alloués au résultat technique sont de 5,52M€ contre 4,35M€ à fin 2020.

#### 1.3.3.1. DOMMAGES CORPORELS

Le chiffre d'affaires acquis à l'exercice de cette branche est de 2,69M€ en augmentation de 7,03% par rapport à 2020. Les contrats en coassurance avec la SAFBTP contribuent pour 2,44M€ aux primes acquises de cette branche et augmentent de 6,03% par rapport à 2020.

La charge des prestations est de 2,31M€ contre 2,41M€ en 2020, soit une baisse de 4,03%. La charge des prestations des contrats en coassurance avec la SAFBTP a progressé de 0,20M€ pour atteindre 2,27M€.

Le rapport sinistres à primes est de 0,86 contre 0,96 en 2020. Le ratio combiné est quant à lui de 0,87 contre 0,97 l'année précédente.

Les produits financiers alloués à cette branche sont de 0,02M€ contre 0,01M€ à fin 2020.

Les réassureurs se voient transférer un bénéfice de 0,05M€ contre une perte de 0,04M€ en 2020.

Le résultat technique est un bénéfice de 0,31M€ contre 0,13M€ à fin 2020.

### **1.3.3.2. AUTOMOBILE**

Les affaires nouvelles, en valeur annualisée, sont de 3,86M€ en 2021, contre 2,39M€ en 2020. En 2021, 59,74% de celles-ci proviennent de contrats flottes automobiles contre 44,66% en 2020. La production de contrats mono véhicule a augmenté de 17,29% par rapport à 2020 pour se situer à 1,55M€. Le portefeuille de contrats mono véhicule a progressé de 18,32% avec une valeur annualisée de 5,60M€ et représente désormais 9 993 contrats (8 582 à fin 2020).

La production de contrats mono véhicules à partir de l'extranet courtiers a atteint 1 524 contrats en 2021 contre 1 361 en 2020, pour un volume de primes annualisées de 0,75M€ (0,65M€ en 2020). On observe une augmentation de la prime moyenne des affaires souscrites dans l'exercice de 2,59% à 491 euros, la prime moyenne des affaires en portefeuille s'établissant désormais à 508 euros (503€ en 2020).

Le portefeuille de contrats automobile mono-véhicule souscrits par Extranet à fin 2021 représente 2,66M€ de primes pour 5,232 contrats contre 2,25M€ et 4 462 contrats à fin 2020.

Le nombre de véhicules professionnels (en flottes et hors flottes) augmente de 16,49% (23 512 unités) et celui des voitures particulières de 16,47% (8 006 unités). Le nombre de 2 roues (hors flottes) a diminué de 9,79% à 175 unités.

Le nombre total de véhicules assurés passe de 27 4057 à fin 2020 à 31 518 au 31/12/2021, soit +16,49%. Ne figurent plus dans le parc les véhicules des contrats résiliés au 31/12/2021.

Les primes acquises à l'exercice sont de 14,74M€, contre 11,55M€ en 2020 (après les remises de primes de 0,46M€), soit une augmentation de 27,66%.

La charge des prestations est de 14,27M€ contre 10,48M€ en 2020, soit une augmentation de 3,79M€. Il convient de rappeler que la charge de sinistres à fin 2019 était de 20,48M€ en raison d'un mali de près de 10M€ sur un sinistre corporel.

Le nombre de sinistres déclarés a progressé de 43,61% après une baisse de 17,18% entre 2020 et 2019, en liaison avec les différents confinements de 2020. En moyenne, la variation du nombre de sinistres déclarés entre 2019 et 2021 a été de +18,94%. Comme en 2020, un sinistre supérieur à 160K€ a été déclaré au cours de l'exercice 2021. La charge de ce sinistre est estimée à 0,50M€ pour 2021 contre 0,42M€ en 2020. L'aggravation de certains sinistres antérieurs, principalement corporels, pèse sur la charge de prestations pour 1,44M€ (+1,86M€ en 2020).

Le rapport Sinistres à Primes est de 0,97 contre 0,91 en 2020. Le ratio combiné est de 1,17 contre 1,12 en 2020.

Le solde de réassurance représente un transfert de bénéfice technique aux réassureurs de 0,35M€ contre -0,49M€ en 2020.

Les produits financiers alloués sont de 0,70M€ contre 0,54M€ en 2020.

Le résultat technique de la branche Automobile est une perte de 2,19M€ contre -0,40M€ en 2020.

Des mesures sont prises, en terme de tarification, de niveaux de franchise et de règles de souscription, afin d'améliorer les résultats de cette branche.

### 1.3.3.1. DOMMAGES AUX BIENS

Cet ensemble comprend les dommages aux biens particuliers, professionnels et le bris de machines.

Les cotisations acquises de la branche Dommages aux biens des particuliers (Multirisques Habitation) diminue de 0,39% à 6,55M€. Le portefeuille passe de 8,00M€ à fin 2020 à 8,04M€ à fin 2021.

La charge des prestations passe de 5,38M€ à 3,75M€, soit une diminution de 30,39%.

Le rapport sinistres à primes est de 0,57 contre 0,82 en 2020. Le ratio combiné s'élève à 0,87 contre 1,13 en 2020.

Les produits financiers alloués sont de 0,19M€ contre 0,13M€ à fin 2020.

Les réassureurs reçoivent un bénéfice technique de 1,42M€ contre 0,84M€ en 2020.

Le résultat technique des dommages aux biens particuliers est une perte de 0,37M€ contre -1,54M€ en 2020.

Les primes acquises de la branche Dommages aux biens professionnels (Incendie et Bris de machines) augmentent de 10,79% à 7,47M€. Le portefeuille correspondant progresse de 12,81% à fin 2021 pour s'établir à 7,58M€.

La charge des prestations en Dommages aux biens professionnels s'accroît de 81,71% à 4,57M€, soit un rapport Sinistres à Primes de 0,61 contre 0,37 à fin 2020. Le ratio combiné est de 0,84 contre 0,61 à fin 2020.

Les produits financiers alloués sont de 0,18M€ contre 0,17M€ en 2020.

Les réassureurs se voient transférer un bénéfice technique de 1,32M€ contre 1,74M€ en 2020.

Le résultat technique des Dommages aux biens professionnels est un bénéfice de 0,08M€ contre 1,04M€ en 2020.

Le volume de primes acquises de l'ensemble de la branche Dommages aux biens est de 14,03M€, contre 13,32M€ en 2020, soit une augmentation de 5,27%.

La charge des prestations est de 8,32M€ contre 7,90M€ en 2020. Le nombre de sinistres déclarés dans cette branche a progressé de 12,70% après une diminution de 12,22% en 2020. La baisse est de 1,07% par rapport à 2019.

Le coût de la réassurance pour les événements tempête pèse lourdement sur les comptes de cette branche. Les réassureurs bénéficient d'un transfert de bénéfice technique de 2,73M€ contre 2,58M€ en 2020.

En 2020, cette branche a supporté sept sinistres supérieurs à 160K€ pour un total de 2,53M€ ; quatre sinistres importants ont été déclarés en 2021 pour un total de 2,35M€. La charge de l'exercice au titre des sinistres antérieurs à l'exercice dégage un mali de 0,08M€ contre 0,26M€ à fin 2020.

Les produits financiers alloués sont de 0,37M€ contre 0,29M€ en 2020.

Au total, le résultat technique de l'ensemble dommages aux biens est une perte de 0,28M€ contre -0,50M€ en 2020.

### 1.3.3.2. RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

Le volume des affaires nouvelles de cette branche (RC bâtiment + RC hors bâtiment + RC Fabricant/Négociant) représente 1,10M€ contre 0,73M€ en 2020.

Les primes acquises de l'exercice 2021 ressortent à 15,49M€, contre 12,54M€ en 2020, soit une augmentation de 23,48%. Il convient de rappeler que la société avait pratiqué une ristourne de 0,56M€ en 2020 au titre des mesures d'accompagnement des clients dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

La charge des prestations avant réassurance augmente de 18,10% à 12,05M€ contre 10,21M€ en 2020.

En 2021 comme en 2020, aucun sinistre significatif n'a été déclaré. Quelques bonis ont été constatés sur des dossiers importants ouverts antérieurement pour un total de 0,82M€ contre 0,91M€ en 2020.

Rappelons que le provisionnement tient compte du risque de malis de liquidation.

Le rapport sinistres à primes s'élève à 0,78 contre 0,81 en 2020 et le ratio combiné est de 0,98 contre 1,03 l'année précédente.

Les réassureurs se voient transférer des bénéfices techniques de 0,12M€ contre -0,47M€ en 2020.

Les produits financiers alloués sont de 1,01M€ contre 0,75M€ en 2020.

Le résultat technique est positif de 1,16M€ contre +0,86M€ en 2020.

### **1.3.3.3. DIVERS**

Dans le poste « divers » on retrouve les branches Transport, Protection Juridique, Assistance et Pertes pécuniaires.

L'assurance de la protection juridique présente des primes acquises de 1,12M€ en hausse de 17,59% par rapport à 2020.

La charge des prestations augmente de 4,78% et représente 0,06M€.

Les produits financiers alloués à cette branche représentent 0,01M€.

Les réassureurs bénéficient d'un transfert de bénéfice technique de 0,05M€, en hausse de 4,73% par rapport à 2020.

Le résultat technique de cet ensemble augmente de 24,29% pour atteindre 0,78M€.

L'assurance Licenciement-Retraite présente des primes de 0,02M€, en augmentation de 2,78% par rapport à 2020. Rappelons que ce produit est en run-off depuis 2011 et que les variations de primes émises sont étroitement liées à la variation des salaires servant d'assiette de calcul.

La charge des prestations est nulle contre 0,12M€ en 2020.

Les produits financiers alloués à cette branche ne sont pas significatifs.

Les réassureurs font l'objet d'un transfert de bénéfice technique de 0,03M€ contre une perte technique de 0,10M€ en 2020.

Le résultat technique de cet ensemble est une perte de 6,30K€ (+1,45K€ en 2020).

L'activité d'assistance est liée au produit Véhi Pro pour lequel ACTE iard est assureur et FIDELIA, réassureur en quote-part, est gestionnaire des sinistres. Les primes acquises à l'exercice se sont élevées à 22,16K€, en hausse de 75,77% par rapport à 2020. La charge de prestations est de 6,30K€ contre 1,83K€ à fin 2020. Après déduction de 4,62K€ de frais, affectation de 0,10K€ de produits financiers et transfert de 6,15K€ de bénéfice technique au réassureur, le résultat technique s'établit à 5,19K€ contre 5,26K€ à fin 2020.

Pour la branche catastrophes naturelles, les primes augmentent de 8,91% à 1,73M€ et la charge de sinistres passe de 0,17M€ en 2020 à 0,13M€ en 2021.

Il convient de rappeler que seuls sont pris en charge par cette branche les dommages matériels directs ayant eu pour cause déterminante l'intensité anormale d'un agent naturel lorsque les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises (Article L. 125-1 alinéa 3 du Code des assurances). Les événements le plus souvent constatés sont les inondations, les coulées de boue, la sécheresse et, dans une moindre mesure, l'action mécanique des vagues, les glissements et affaissements de terrain, les avalanches, raz de marée et les tremblements de terre. ACTE iard a été peu impactée par les événements climatiques.

Les produits financiers alloués sont de 0,01M€ comme en 2020.

Les réassureurs bénéficient d'un transfert de bénéfice technique de 0,79M€ comme en 2020.

Le résultat technique est un bénéfice de 0,57M€ contre 0,38M€ en 2020.

Quant à la branche transport, elle reste peu significative pour la Société et représente des primes de 0,19M€ (+45,69% par rapport à 2020), des prestations de 0,04M€ (-7,09%) et un résultat technique de 0,10M€ en augmentation de 92,17% par rapport à 2020.

Au total la branche « divers » présente un chiffre d'affaires de 3,09M€, en hausse de 14,05% par rapport à 2020, une charge de prestations de 0,23M€ (-40,41%) et un bénéfice technique de 1,45M€ contre 1,06M€ en 2020. Les réassureurs se voient transférer un bénéfice technique de 0,90M€ contre 0,75M€ en 2020.

**Le résultat technique des branches hors construction (y compris branche Transport) dégage un bénéfice technique de 0,45M€ contre +1,14M€ en 2020, avec des produits financiers de 2,11M€ (+30,65% par rapport à 2020) pour un chiffre d'affaires de 50,04M€ contre 42,64M€ en 2020.**

#### **1.3.3.4. ASSURANCE CONSTRUCTION (Garanties obligatoires et facultatives)**

Ce chapitre traitera de façon distincte les garanties obligatoires de l'assurance construction, qui sont gérées en capitalisation et donnent lieu à l'évaluation de sinistres futurs, et les garanties facultatives, qui sont gérées en répartition.

En 2020, les mesures de soutien individuelles aux entreprises avaient représenté une annulation de primes de 2,62M€ au titre des contrats de responsabilité civile décennale. Ces mesures visant à prendre en compte de façon anticipée une baisse de l'activité des entreprises du BTP en 2020, ont été annulées en 2021 pour prendre en compte les déclarations d'assiettes définitives des entreprises sur la période écoulée.

Le nombre de sinistres déclarés en 2021 au titre des garanties de l'assurance construction a augmenté de 9,76% après une baisse de 11,55% en 2020. L'évolution est de -2,92% entre 2019 et 2021.

##### **➤ Garanties obligatoires**

Les primes acquises correspondant aux garanties obligatoires RD et DO sont de 14,36M€ en 2021, contre 10,84M€ en 2020, soit une augmentation de 32,47%. La progression est de 23,57% entre 2019 et 2020.

##### **↳ Responsabilité décennale (garanties obligatoires)**

Les affaires nouvelles réalisées en 2021 sont de 0,04M€, auxquelles il convient d'ajouter de l'ordre de 60 % des affaires nouvelles correspondant aux contrats « Globale » qui regroupent des garanties RC et RD (2,03M€), soit un total de 2,07M€ contre 1,58M€ en 2020. La variation est de +23,88% entre 2019 et 2021.

Les primes acquises des contrats Responsabilité Décennale ressortent à 14,07M€, contre 10,43M€ en 2020, soit une augmentation de 34,83% et +23,88% par rapport à 2019.

La charge des prestations est de 14,64M€ contre 13,39M€ en 2020, soit une augmentation de 9,36%. La charge des sinistres majeurs de la branche RD déclarés antérieurement (hors Globale) a dégagé des bonis de 0,21M€ en 2021 contre des malis de +5,47M€ en 2020. Cinq sinistres supérieurs à 160K€ ont été déclarés en 2021 et représentent 2,11M€ de charge pour l'exercice (trois sinistres pour 0,91M€ en 2020).

Les mesures de surveillance du portefeuille et les règles de souscriptions instaurées en 2002 continuent d'être appliquées strictement.

Les produits financiers alloués sont de 2,64M€ contre 2,08M€ en 2020.

Les réassureurs se voient transférer des pertes techniques de 2,30M€ contre -4,17M€ en 2020.

Les garanties obligatoires de la branche RD dégagent un résultat technique de 1,56M€, contre +0,98M€ en 2020.

##### **↳ Dommages ouvrage (garanties obligatoires)**

Quelques polices ponctuelles ont été souscrites en 2021 pour 0,50M€ contre 0,65M€ dans l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires acquis à l'exercice afférent aux polices Dommages ouvrage est de 0,29M€ en baisse de 28,59% par rapport à 2020.

La charge de prestations est de 0,58M€ contre 0,84M€ en 2020.

Les produits financiers alloués sont de 0,16M€ contre 0,12M€ en 2020.

Les réassureurs se voient transférer un bénéfice technique de 126,48K€ contre 51,98K€ en 2020.

Le résultat technique des garanties obligatoires de la branche DO est une perte de 0,33M€ contre -0,41M€ en 2020.

#### ➤ **Garanties facultatives**

Les primes acquises à l'exercice afférentes aux garanties facultatives de l'assurance Construction, qui étaient de 4,17M€ en 2020, sont de 5,33M€ en 2021, soit une augmentation de 27,73%. La progression est de 9,13% entre 2019 et 2021.

La charge des prestations est de 2,30M€ contre 2,63M€ en 2020.

Les produits financiers alloués sont de 0,60M€ contre 0,52M€ en 2020.

Les réassureurs se voient transférer un bénéfice technique de 1,11M€ contre +1,42M€ en 2020.

Les garanties facultatives de l'assurance construction dégagent un solde positif de 1,44M€ contre -0,27M€ en 2020.

#### ➤ **Synthèse sur l'assurance construction**

Les garanties obligatoires et facultatives de l'assurance construction contribuent pour 19,69M€ au chiffre d'affaires de la société (+31,15% par rapport à 2020) soit 28,24% des primes émises directes (26,04% en 2020). La progression est de 19,30% par rapport à 2019.

Les sinistres en assurance construction ont une durée de gestion longue et les équilibres techniques ne peuvent pas s'envisager sans produits financiers : leur contribution est ainsi de 3,40M€ contre 2,72M€ à fin 2020.

L'assurance construction - garanties obligatoires et garanties facultatives - dégage un résultat technique positif de 2,68M€ contre +0,31M€ à fin 2020.

La plus grande prudence est de mise pour ces garanties à cycle long.

### **1.3.3.5. ACCEPTATIONS**

La société n'accepte que des risques issus de Groupements (ASSURPOL – risques d'atteintes à l'environnement et GAREAT – attentats et actes de terrorisme).

Les primes acquises à l'exercice sont de 0,18M€ en hausse de 2,75% par rapport à 2020.

La charge de prestations est un gain de 68,43K€ contre 34,12K€ en 2020.

Le résultat technique présente un bénéfice de 0,24M€ contre 0,20M€ en 2020.

## 1.3.4. RÉSULTATS DES FILIALES

### 1.3.4.1. ACTE services

ACTE iard détient 30% du capital d'ACTE services dont les fonds propres sont de 715,95K€ avant résultat de l'exercice.

Cette société a une activité de courtage d'assurance, plaçant notamment auprès des compagnies extérieures des affaires que notre Groupe ne souhaite pas souscrire. Elle n'a pas de stratégie de développement en dehors de cet objectif d'accompagnement des sociétaires de la CAM btp.

Le chiffre d'affaires a diminué de 9,08% 2021 par rapport à l'exercice 2020 pour atteindre 36,60K€.

Le résultat pour 2021 est un bénéfice de 18,91K€ contre 27,89K€ en 2020.

### 1.3.4.2. ACOTEX

ACTE iard détient 27,6% du capital d'ACOTEX dont les fonds propres sont de 141,74K€ avant résultat de l'exercice.

La Société réalise des expertises construction exigeant l'agrément de la CACRAC. Le nombre de missions réalisées en 2021 a retrouvé un bon niveau après une année 2020 impactée par le confinement et la mise en œuvre d'expertises à distance.

Le chiffre d'affaires 2021 est de 241,97K€, en progression de 25,89% par rapport à 2020 et le résultat est un bénéfice de 2,29K€ (-2,71K€ à fin 2020).

## 1.3.5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

La crise sanitaire liée au COVID-19, apparue début 2020 perdure en ce début d'année 2022.

En fin d'année, la situation sanitaire s'est dégradée avec l'arrivée du variant Omicron, jugé plus contagieux par les spécialistes mais aussi moins dangereux que les précédents variants. De nouvelles mesures d'endiguement ont été mises en place en janvier (jauges, télétravail obligatoire, protocole spécifique dans les écoles, prolongation de la fermeture des discothèques, passe vaccinal, etc.). Les très nombreuses contaminations ont pu accroître l'absentéisme. Cette nouvelle zone de turbulences ne serait donc pas sans conséquences économiques mais celles-ci paraissent plutôt circonscrites et se révéleraient essentiellement temporaires, certaines restrictions étant d'ailleurs en train d'être levées. De fait, depuis deux ans, les effets économiques des vagues successives sont allés en s'amenuisant, grâce à l'adaptation des comportements et à la vaccination.

Malgré les confinements, la fermeture des bars, restaurants, lieux de culture et de spectacle, les couvre-feux et grâce aux mesures de soutien à l'économie prises par les pouvoirs publics, la France connaît un regain de croissance depuis mi 2021.

Les récents événements liés à la guerre entre la Russie et l'Ukraine déclenchée le 24 février 2022 vont sans doute avoir des impacts forts sur les économies européennes dont la France : augmentation du prix de l'énergie et des matières premières, baisse des exportations vers ces deux pays, diminution du tourisme en provenance de Russie, etc.

Les protagonistes, à l'heure de la rédaction de ce rapport, sont uniquement la Russie et l'Ukraine ; une absence d'extension du conflit armé à d'autres pays, notamment européens, est souhaitée par toute la communauté internationale.

La société surveille avec attention les éventuels effets négatifs de cette nouvelle crise sur ses activités et résultats et notamment :

- l'impact opérationnel sur ses affaires,
- les conséquences d'une dégradation de l'environnement macro-économique notamment sur les affaires nouvelles et le chiffre d'affaires,
- les variations de la valeur des actifs et des conditions financières (notamment les taux d'intérêt).

### 1.3.6. PERSPECTIVES

ACTE iard a pu conforter ses fonds propres malgré les mesures de soutien individuelles appliquées à ses sociétaires et la hausse de la sinistralité liée à la pandémie.

Les fonds propres de la société, certes en augmentation, doivent encore progresser pour faire face à un renversement de tendance au niveau technique et accroître le niveau de conservation des risques.

La société doit continuer à développer ses activités hors BTP et ainsi favoriser la diversification des risques tout en faisant preuve d'une rigueur de gestion et de souscription lui permettant de dégager des résultats techniques bénéficiaires

## 2. ANNEXES

### RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE ACTE iard AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

ÉLÉMENTS (en K€)	2017	2018	2019	2020	2021
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
▪ Capital social	11 434	11 434	11 434	11 434	11 434
▪ Nombres d'actions ordinaires existantes	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000
▪ Nombres d'actions à dividendes prioritaires					
▪ Nombre maximal d'actions facturées à créer					
▪ par conversion d'obligations					
▪ par exercice de droits de souscription					
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>					
▪ Chiffre d'affaires hors taxes	54 270	55 560	58 019	57 830	69 905
▪ Résultat avant impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	4 653	1 664	4 824	3 479	5 851
▪ Impôts sur les bénéfices	2 167	-333	2 711	1 769	2 465
▪ Participation des salariés	72	0	203	0	140
▪ Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	2 409	1 987	1 905	1 710	3 247
▪ Résultat distribué					
<b>RÉSULTAT PAR ACTIONS</b>					
▪ Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	32,19	26,63	25,45	22,80	43,29
▪ Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	32,12	26,49	25,40	22,81	43,30
▪ Dividende attribué à chaque action					
<b>PERSONNEL</b>					
▪ Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	24	22	21	25	24
▪ Montant de la masse salariale de l'exercice	1 014	952	947	1 133	1 087
▪ Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	459	443	401	494	470

# COMPTES ANNUELS 2021

## **ACTE IARD**

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 11 433 676 €  
332 948 546 RCS Strasbourg  
Société régie par le Code des assurances

[www.groupe-cam.com](http://www.groupe-cam.com)

## **Siège social**

ESPACE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE  
14 AVENUE DE L'EUROPE  
67300 SCHILTIGHEIM  
03 88 37 69 00  
[assur@groupe-cam.com](mailto:assur@groupe-cam.com)

**Adresse postale :** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX

<b>COMPTES SOCIAUX</b> .....	<b>3</b>
<b>1. BILAN ACTIF</b> .....	<b>4</b>
<b>2. BILAN PASSIF</b> .....	<b>5</b>
<b>3. COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE</b> .....	<b>6</b>
<b>4. COMPTE DE RESULTAT NON TECHNIQUE</b> .....	<b>7</b>
<b>5. TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES</b> .....	<b>8</b>
<b>6. ETAT C1 – RESULTAT TECHNIQUE PAR CONTRATS</b> .....	<b>9</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX</b> .....	<b>11</b>
<b>1. DOMAINE D’ACTIVITE DE LA SOCIETE</b> .....	<b>12</b>
<b>2. FAITS MARQUANTS DE L’EXERCICE</b> .....	<b>12</b>
2.1 LE MAINTIEN DU TELETRAVAIL .....	12
2.2 L’ACCOMPAGNEMENT DES SOCIETAIRES .....	12
<b>3. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	<b>13</b>
3.1 PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX .....	13
3.2 DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES ET CHANGEMENTS DE PRESENTATION .....	13
3.3 DESCRIPTION DES METHODES COMPTABLES .....	13
3.3.1 <i>Coûts d’entrée et règles d’évaluation des valeurs de réalisation en fin d’exercice</i> .....	13
3.3.1.1 Terrains et constructions – Pars de Sociétés Civiles Immobilières ou Foncières .....	13
3.3.1.2 Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation .....	14
3.3.1.3 Valeurs mobilières à revenus fixes .....	14
3.3.1.4 Actions et autres titres à revenus variables .....	14
3.3.1.5 Instruments financiers à terme .....	14
3.3.1.6 Prise et mise en pension de titres .....	14
3.3.2 <i>Créances</i> .....	14
3.3.3 <i>Autres actifs</i> .....	14
3.3.4 <i>Comptes de régularisations</i> .....	15
3.3.5 <i>Provisions techniques</i> .....	15
3.3.5.1 Provisions pour primes non acquises et risques en cours .....	15
3.3.5.2 Provisions pour sinistres .....	15
3.3.5.3 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes .....	15
3.3.5.4 Provisions pour égalisation .....	16
3.3.5.5 Autres provisions techniques .....	16
3.3.6 <i>Primes</i> .....	16
3.3.7 <i>Sinistres</i> .....	16
3.3.8 <i>Frais d’acquisition</i> .....	16
3.3.9 <i>Produits et charges des placements</i> .....	16
3.3.10 <i>Charges</i> .....	16
3.3.11 <i>Opérations de réassurance</i> .....	17
3.3.11.1 Acceptations .....	17
3.3.11.2 Cessions .....	17
3.3.12 <i>Engagements reçus et donnés</i> .....	17
3.3.13 <i>Engagements sociaux</i> .....	17
<b>4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L’EXERCICE</b> .....	<b>17</b>
<b>5. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS INSCRITES AU BILAN</b> .....	<b>18</b>
5.1 ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS.....	18
5.2 PARTICIPATIONS ET FILIALES.....	19
5.3 MOUVEMENTS ET VARIATIONS DE L’ACTIF IMMOBILISE.....	19
5.4 DETAIL DES CREANCES ET DETTES D’OPERATIONS D’ASSURANCE ET DE REASSURANCE .....	20
5.5 VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET AFFECTATION DU RESULTAT.....	20
5.6 COMPOSITION DE L’ACTIONNARIAT .....	20
5.7 DETAIL DES RESERVES .....	20
5.8 DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....	20
5.9 DETAIL DES PROVISIONS TECHNIQUES .....	21
5.10 LIQUIDATION DES PROVISIONS DE SINISTRES.....	21
5.11 EVOLUTION DES REGLEMENTS DE SINISTRES EFFECTUES DEPUIS L’EXERCICE DE SURVENANCE ET DE LA PROVISION POUR SINISTRES A REGLER .....	21

5.12	COMPTES DE REGULARISATION ACTIF / PASSIF .....	21
5.13	ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS .....	22
<b>6.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS INSCRITES AUX COMPTES DE RESULTAT .....</b>	<b>23</b>
6.1	VENTILATION DES PRIMES EMISES .....	23
6.2	VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL ET DES COMMISSIONS .....	23
6.3	DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS ET NON TECHNIQUES .....	24
6.4	ANALYSE DES CHARGES PAR NATURE ET PAR DESTINATION .....	24
6.5	VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DES PLACEMENTS .....	24
6.6	VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES.....	24
6.7	SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE .....	24
<b>7.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>25</b>
7.1	COMPTES CONTRIBUTIFS.....	25
7.2	INFORMATIONS SUR LE PERSONNEL.....	25
7.3	INFORMATIONS SUR LES HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	25
7.4	HORS BILAN.....	25

# **COMPTES SOCIAUX**

**ACTE IARD**

**EXERCICE 2021**

## 1. Bilan actif

	12 / 2021	12 / 2020
1 Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège :		
2 Actifs incorporels :		
3 Placements :	270 828	262 256
3a Terrains et constructions	17 840	17 700
3b Placements dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation	103	103
3c Autres placements	252 885	244 453
3d Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
4 Placements des contrats en unités de compte		
5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques :	189 155	182 045
5a Provisions pour primes non acquises (non-vie)	1 128	1 086
5b Provisions d'assurance vie		
5c Provisions pour sinistres (vie)		
5d Provisions pour sinistres (non-vie)	188 026	180 959
5e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
5f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)		
5g Provisions d'égalisation		
5h Autres provisions techniques (vie)		
5i Autres provisions techniques (non-vie)		
5j Provisions techniques des contrats en unités de compte		
6 Créances :	19 108	20 439
6a Créances nées d'opérations d'assurance directe :	11 049	11 790
6aa Primes restant à émettre	-127	412
6ab Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	11 175	11 378
6b Créances nées d'opérations de réassurance	2 465	2 655
6c Autres créances :	5 594	5 995
6ca Personnel	79	79
6cb Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		10
6cc Débiteurs divers	5 515	5 906
6d Capital appelé non versé		
7 Autres actifs :	41 516	39 318
7a Actifs corporels d'exploitation	49	53
7b Comptes courants et caisse	41 467	39 265
7c Actions propres		
8 Comptes de régularisation - Actif :	2 183	3 347
8a Intérêts et loyers acquis non échus	910	2 015
8b Frais d'acquisition reportés	889	872
8c Autres comptes de régularisation	384	460
<b>Total de l'actif</b>	<b>522 790</b>	<b>507 405</b>

## 2. Bilan passif

	12 / 2021	12 / 2020
1 Capitaux propres :	63 742	61 021
1a Capital social ou fonds d'établissement et fonds social complémentaire ou compte de liaison avec le siège	11 434	11 434
1b Primes liées au capital social		
1c Ecart de réévaluation		
1d Autres réserves	9 175	9 175
1e Report à nouveau	39 886	38 702
1f Résultat de l'exercice	3 247	1 710
2 Passifs subordonnés		
3 Provisions techniques brutes :	329 779	317 158
3a Provisions pour primes non acquises (non-vie)	6 162	6 043
3b Provisions d'assurance vie		
3c Provisions pour sinistres (vie)		
3d Provisions pour sinistres (non-vie)	310 159	297 439
3e Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)		
3f Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)	1 669	1 618
3g Provisions pour égalisation	2 046	2 015
3h Autres provisions techniques (vie)		
3i Autres provisions techniques (non-vie)	9 743	10 044
4 Provisions techniques des contrats en unités de compte		
5 Provisions	640	644
6 Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires et récessionnaires en représentation d'engagements techniques	115 498	112 971
7 Autres dettes :	13 060	15 502
7a Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 667	8 016
7b Dettes nées d'opérations de réassurance	2 581	4 019
7c Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d Dettes envers des établissements de crédit		
7e Autres dettes :	3 811	3 468
7ea Titres de créance négociables émis par l'entreprise		
7eb Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus		
7ec Personnel	342	198
7ed Etat, organismes de sécurité sociale et autres collectivités publiques	502	340
7ee Créanciers divers	2 967	2 930
8 Comptes de régularisation - Passif :	72	109
<b>Total du passif</b>	<b>522 790</b>	<b>507 405</b>

### 3. Compte de résultat technique non vie

	Brut	Cessions	Opérations nettes 12/2021	Opérations nettes 12/2020
1 Primes acquises	69 905	33 919	35 987	30 555
1a Primes	70 024	33 961	36 063	30 974
1b Variations des primes non acquises	-119	-43	-76	-420
2 Produits des placements alloués	5 520		5 520	4 351
3 Autres produits techniques	243		243	218
4 Charges des sinistres :	-54 862	-23 207	-31 655	-26 769
4a Prestations et frais payés	-42 143	-16 140	-26 003	-22 430
4b Charges des provisions pour sinistres	-12 719	-7 067	-5 652	-4 339
5 Charges des autres provisions techniques	300		300	118
6 Participations aux résultats				
7 Frais d'acquisition et d'administration :	-14 179	-7 623	-6 556	-6 286
7a Frais d'acquisition	-13 833		-13 833	-12 323
7b Frais d'administration	-346		-346	-265
7c Commissions reçues des réassureurs		-7 623	7 623	6 302
8 Autres charges techniques	-386		-386	-336
9 Variation de la provision pour égalisation	-83		-83	-202
<b>Résultat Technique de l'assurance Non-Vie</b>	<b>6 459</b>	<b>3 089</b>	<b>3 370</b>	<b>1 650</b>

## 4. Compte de résultat non technique

	12 / 2021	12 / 2020
1 Résultat technique de l'assurance Non-Vie	3 370	1 650
2 Résultat technique de l'assurance Vie		
3 Produits des placements :	11 302	9 693
3a Revenus des placements	2 939	3 449
3b Autres produits des placements	2 292	1 711
3c Profits provenant de la réalisation des placements	6 071	4 533
4 Produits des placements alloués		
5 Charges des placements :	-3 407	-3 432
5a Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-598	-505
5b Autres charges des placements	-1 366	-2 229
5c Pertes provenant de la réalisation des placements	-1 442	-698
6 Produits des placements transférés	-5 520	-4 351
7 Autres produits non techniques	124	114
8 Autres charges non techniques	-44	
9 Résultat exceptionnel :	27	-194
9a Produits exceptionnels	30	16
9b Charges exceptionnelles	-3	-210
10 Participation des salariés	-140	
11 Impôt sur les bénéfices	-2 465	-1 769
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 247</b>	<b>1 710</b>

## 5. Tableau des engagements reçus et donnés

### ACTE IARD TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES EXERCICE 2020 AU : 31 Décembre 2021

	2021	2020
1 Engagements reçus		
2b Titres et actifs acquis avec engagement de revenu		
2c Autres engagements sur titres, actifs ou revenus		
2d Autres engagements donnés	239	198
3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et rétrocessionnaires	114 735	64 208
4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou avec substitution		0
5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

\*Montants en KE

## 6. Etat C1 – Résultat technique par contrats

ACTE IARD - ETAT C1 - 2021 : RESULTAT TECHNIQUE PAR CONTRATS		DOMMAGES CORPORELS		AUTOMOBILE (CAT.22 et 23)	DOMMAGES AUX BIENS		CATASTROPHES NATURELLES (CAT.27)	RESPONSABILITE CIVILE GENERALE (CAT.28)
		CONTRATS INDIVIDUELS (CAT.20)	CONTRATS COLLECTIFS (CAT.21)		PARTICULIERS (CAT.24)	PROFESSIONNELS (CAT.25 et 26)		
L1	Primes et accessoires émis	7	2 808	22 259	7 927	8 616	2 126	32 464
L2	Annulations et charges des ristournes...	0	128	7 382	1 296	1 025	383	16 861
	Primes à émettre nettes de primes à annuler :							
L3	+ au 31.12.2021..	-2	-5	54	-58	-5		-41
L4	- au 31.12.2020..	-3	-7	106	-25	38		170
<b>L5</b>	<b>SOUS TOTAL : PRIMES NETTES...</b>	<b>8</b>	<b>2 681</b>	<b>14 826</b>	<b>6 597</b>	<b>7 548</b>	<b>1 743</b>	<b>15 392</b>
	Provisions pour primes non acquises :							
L6	+ au 31.12.2021....		8	1 436	1 676	847	300	480
L7	+ au 31.12.2020.....		8	1 354	1 633	771	287	575
<b>L8</b>	<b>SOUS TOTAL : PRIMES DE L'EXERCICE...</b>	<b>8</b>	<b>2 680</b>	<b>14 744</b>	<b>6 554</b>	<b>7 472</b>	<b>1 730</b>	<b>15 487</b>
L10	Sinistres payés.....	4	2 299	12 220	4 813	5 403	197	4 457
L11	Versements périodiques de rentes payés.....			303				
L12	Recours encaissés.....			1 854	300	585		186
L13	Frais de gestion des sinistres.....	0	23	834	143	169	20	694
	Provisions pour sinistres à payer :							
L14	+ au 31.12.2021.....		1 109	33 011	8 908	9 039	311	64 059
L15	- au 31.12.2020.....		1 080	29 893	9 869	9 209	396	57 026
	Prévisions de recours à encaisser :							
L16	- au 31.12.2021.....			1 491	876	836		459
L17	+ au 31.12.2020.....			1 324	901	589		513
	Autres provisions techniques :							
L18	+ au 31.12.2021.....		3 493	8 623	384	664		
L19	- au 31.12.2020.....		3 536	8 808	359	660		
L20	Participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques.....							
<b>L21</b>	<b>SOUS TOTAL : CHARGES DES PRESTATIONS.....</b>	<b>5</b>	<b>2 307</b>	<b>14 269</b>	<b>3 745</b>	<b>4 574</b>	<b>132</b>	<b>12 053</b>
L30	Participations aux bénéfices.....							
L40	Frais d'acquisition.....	1	33	2 909	1 901	1 625	232	3 050
L41	Frais d'administration et autres charges techniques nets.....	0	2	104	46	53	12	109
L42	Subventions d'exploitation reçues.....							
L43	Produits des placements alloués.....	0	19	699	188	180	12	1 008
L44	Intérêts techniques nets de cessions.....							
<b>L45</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS NETS.....</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>699</b>	<b>188</b>	<b>180</b>	<b>12</b>	<b>1 008</b>
L50	Primes cédées aux réassureurs.....	2	45	4 536	2 938	3 600	945	6 235
L51	Part des réassureurs dans les prestations payées.....	1	27	2 571	1 356	1 728	99	1 628
	Parts des réassureurs dans les provisions techniques, autres que les provisions pour participation aux bénéfices							
L52	- au 31.12.2021.....		20	23 965	2 174	3 625	151	24 437
L53	+ au 31.12.2020.....		56	23 058	2 432	3 974	192	21 210
L54	Part des réassureurs dans les participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques.....							
L55	Parts des réassureurs dans les participations aux bénéfices..							
L56	Commissions reçues des réassureurs.....	1	6	710	424	904	95	1 261
<b>L57</b>	<b>SOUS TOTAL : CHARGES DE LA REASSURANCE.....</b>	<b>0</b>	<b>47</b>	<b>347</b>	<b>1 416</b>	<b>1 316</b>	<b>792</b>	<b>119</b>
<b>L60</b>	<b>RESULTAT TECHNIQUE.....</b>	<b>2</b>	<b>310</b>	<b>-2 186</b>	<b>-368</b>	<b>84</b>	<b>574</b>	<b>1 163</b>
	Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes :							
L70	+ au 31.12.2021.....							
L71	- au 31.12.2020.....							
	Part des réassureurs dans les provisions pour participations aux bénéfices							
L72	- au 31.12.2021.....							
L73	+ au 31.12.2020.....							

DESIGNATION DES CATEGORIES	PROT.JURIDIQUES, PERTES PECUNIERES DIV. (CAT.29, 30 et 31)	SOUS TOTAL (CAT.20 à 31)	TRANSPORTS (CAT. 34)	CONSTRUCTIONS		SOUS TOTAL (CAT.34 à 36)	TOTAL AFFAIRES DIRECTES EN FRANCE	ACCEPTATIONS PAR UN ETAB. EN FRANCE	TOTAL GENERAL
				CONTRATS DOMMAGES AUX BIENS (CAT.35)	CONTRATS RESPONSABILITE CIVILE (CAT.36)				
L1 Primes et accessoires émis.....	2 023	78 231	253	474	40 794	41 521	119 751	180	119 931
L2 Annulations et charges des ristournes	863	27 937	58	60	21 313	21 431	49 368		49 368
Primes à émettre nettes de primes à annuler :									
L3 + au 31.12.....		-58		-82	13	-69	-127		-127
L4 au 31.12.....		279		10	123	133	412		412
<b>L5 SOUS TOTAL : PRIMES NETTES</b>	<b>1 161</b>	<b>49 956</b>	<b>195</b>	<b>322</b>	<b>19 371</b>	<b>19 888</b>	<b>69 845</b>	<b>180</b>	<b>70 024</b>
Provisions pour primes non acquises :									
L6 - au 31.12.....	71	4 818	6	108	1 222	1 336	6 154	7	6 162
L7 + au 31.12.....	77	4 704	6	94	1 231	1 331	6 035	8	6 043
<b>L8 SOUS TOTAL : PRIMES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 167</b>	<b>49 842</b>	<b>195</b>	<b>308</b>	<b>19 380</b>	<b>19 883</b>	<b>69 725</b>	<b>180</b>	<b>69 905</b>
L10 Sinistres payés.....	36	29 430	35	446	10 918	11 399	40 829	12	40 842
L11 Versements périodiques de rentes payés.....		303					303		303
L12 Recours encaissés.....		2 926		279	15	295	3 221		3 221
L13 Frais de gestion des sinistres.....	1	1 884	4	652	1 679	2 335	4 220		4 220
Provisions pour sinistres à payer :									
L14 + au 31.12.....	144	116 581	58	9 350	192 534	201 942	318 524	76	318 600
L15 au 31.12.....	116	107 589	61	9 646	189 199	198 905	306 495	138	306 633
Prévisions de recours à encaisser :									
L16 - au 31.12.....		3 662		3 854	925	4 779	8 441		8 441
L17 + au 31.12.....		3 328		3 925	1 940	5 866	9 193		9 193
Autres provisions techniques :									
L18 + au 31.12.....		13 164					13 164	295	13 458
L19 - au 31.12.....		13 363					13 363	313	13 676
L20 Participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques....									
<b>L21 SOUS TOTAL : CHARGES DES PRESTATIONS.....</b>	<b>64</b>	<b>37 150</b>	<b>37</b>	<b>595</b>	<b>16 932</b>	<b>17 563</b>	<b>54 713</b>	<b>-68</b>	<b>54 645</b>
L30 Participations aux bénéficiaires.....									
L40 Frais d'acquisition....	243	9 994	34	64	3 736	3 834	13 828	5	13 833
L41 Frais d'administration et autres charges techniques nets.	12	338	1	3	136	140	479	10	489
L42 Subventions d'exploitation reçues.....									
L43 Produits des placements alloués.....	6	2 112	2	163	3 237	3 402	5 513	7	5 520
L44 Intérêts techniques nets de cessions.....									
<b>L45 PRODUITS FINANCIERS NETS.....</b>	<b>6</b>	<b>2 112</b>	<b>2</b>	<b>163</b>	<b>3 237</b>	<b>3 402</b>	<b>5 513</b>	<b>7</b>	<b>5 520</b>
L50 Primes cédées aux réassureurs.....	109	18 411	44	264	15 242	15 551	33 961		33 961
L51 Part des réassureurs dans les prestations payées.....	8	7 419	7	133	8 580	8 720	16 140		16 140
Parts des réassureurs dans les provisions techniques, autres que les provisions pour participation aux bénéficiaires									
L52 - au 31.12.....	1	54 373	12	1 981	132 789	134 781	189 155		189 155
L53 + au 31.12.....	14	50 935	12	2 059	129 038	131 110	182 045		182 045
L54 Part des réassureurs dans les participations aux résultats incorporées dans l'exercice aux prestations payées ou aux provisions techniques									
L55 Parts des réassureurs dans les participations aux bénéficiaires..									
L56 Commissions reçues des réassureurs.....	33	3 435	10	72	4 106	4 188	7 623		7 623
<b>L57 SOUS TOTAL : CHARGES DE LA REASSURANCE....</b>	<b>80</b>	<b>4 118</b>	<b>27</b>	<b>138</b>	<b>-1 194</b>	<b>-1 029</b>	<b>3 089</b>		<b>3 089</b>
<b>L60 RESULTAT TECHNIQUE.....</b>	<b>774</b>	<b>353</b>	<b>97</b>	<b>-328</b>	<b>3 007</b>	<b>2 776</b>	<b>3 129</b>	<b>240</b>	<b>3 370</b>
Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes									
L70 + au 31.12.....									
L71 - au 31.12.....									
Part des réassureurs dans les provisions pour participations aux bénéficiaires									
L72 - au 31.12.....									
L73 + au 31.12.....									

# **ANNEXE AUX COMPTES** **SOCIAUX**

**ACTE IARD**

**EXERCICE 2021**

## 1. Domaine d'activité de la société

Forme Juridique :	Société anonyme au capital de 11 433 676,29 €
Activité :	Société d'assurance non-vie
Risques Assurés :	Toutes garanties d'assurance non-vie des branches 1- accidents 2- maladie 3- corps de véhicules terrestres 7- marchandises transportées 8- incendie et éléments naturels (a, b, c, d, e, f) 9- dommages aux biens 10- r.c. véhicules terrestres à moteur 13- r.c. générale 16- pertes pécuniaires diverses (g, h) 17- protection juridique

Ainsi que réassurance acceptée.

## 2. Faits marquants de l'exercice

L'exercice s'est déroulé dans un contexte de crises sanitaire et financière liées à la pandémie de COVID-19.

### 2.1 Le maintien du télétravail

La situation de pandémie née en 2020 s'est poursuivie tout au long de l'année 2021 avec 3 vagues successives (mars, juillet, novembre). Celle de mars s'est accompagnée d'un troisième confinement général durant tout le mois d'avril ainsi que de couvre-feux.

Le télétravail est resté privilégié pour les emplois le permettant.

### 2.2 L'accompagnement des sociétaires

En 2020, ACTE iard, en sa qualité de membre de la Fédération Française de l'Assurance (France Assureurs depuis 2021), a mis en œuvre les engagements pris par l'ensemble des assureurs adhérents et a en outre fait bénéficier ses clients de mesures concertées au sein de la SGAM btp.

La société a communiqué un certain nombre d'informations et de conseils à destination de ses courtiers et clients par courrier, mailing et sur le site internet institutionnel du groupe.

Les équipes commerciales sont restées à l'écoute des courtiers et clients, et leur ont apporté toutes réponses à leurs questions relatives aux garanties d'assurance.

Durant l'état d'urgence sanitaire de 2020 et ses différentes phases, ACTE iard avait appliqué un certain nombre de mesures d'accompagnement de ses sociétaires:

- Adaptation des garanties d'assurance ;
- Suspension des procédures de recouvrement jusqu'en juin 2020 et mesures spécifiques pour les sociétaires du secteur 1 en fin d'année ;
- Non majoration des cotisations d'assurance en cas de non déclaration des assiettes en 2020 ;
- Mesures de soutien individuelles
  - ✓ Remboursement d'un mois de cotisations pour les sociétaires ayant souscrit des contrats flottes automobiles et contrats RC/RD à tarification forfaitaire et dont les résultats techniques étaient équilibrés (condition non requise pour les sociétaires ayant plus de 15 ans d'ancienneté),
  - ✓ Avance temporaire de trésorerie pour les sociétaires ayant souscrit des contrats RC/RD avec calcul de la cotisation basé sur une assiette et dont les résultats techniques étaient équilibrés, par anticipation de la baisse théorique des assiettes liées au niveau d'activité des entreprises du BTP et avance de trésorerie basée sur le montant de la cotisation annuelle du contrat à hauteur de :
    - 20% si la dernière année d'assiette déclarée était 2019
    - 10% si la dernière année d'assiette déclarée était 2018.

Une mesure supplémentaire a été décidée en 2021 pour les entreprises dont les éléments d'assiette conduisaient à l'application du minimum de facturation prévu au contrat. Dans ce cas, une ristourne définitive d'1/12ème du minimum a été accordée en 2021 pour un montant de 121,29K€.

Les déclarations d'assiettes traitées en 2021, et portant sur l'année 2020, n'ont pas reflété les estimations de baisse d'activité publiées par les organisations syndicales de l'industrie du BTP au cours du premier trimestre 2020 et ayant servi de base à la détermination des taux d'avance ci-dessus.

La baisse moyenne des assiettes déclarées s'est située à environ 0,5% contre 10% estimé en juin 2020.

Il en ressort des émissions de primes nettes positives au titre de la régularisation de l'avance qui expliquent pour partie les variations de primes émises nettes d'annulation des affaires directes de +20,94%.

En fin d'année 2020, le gouvernement avait demandé aux assureurs de ne pas augmenter les tarifs des contrats d'assurance multirisque professionnelle des assurés relevant des secteurs économiques 1 et 1bis, et de conserver en garantie ces contrats pour celles de ces entreprises qui connaîtraient des retards de paiement des cotisations dans le contexte de la Covid-19 et ce pendant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

L'impact du maintien des tarifs pour ACTE iard a représenté 4K€ pour une douzaine de clients.

## 3. Principes et méthodes comptables

### 3.1 Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des règles édictées par le Code de Commerce et des principes généraux relatifs à l'établissement des comptes : principe de prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices. Les exceptions et dérogations à ces principes et règles sont exposées et commentées ci-après pour autant qu'elles soient d'importance significative.

Les méthodes de calcul et d'évaluation appliquées aux postes du bilan, du compte de résultat et de l'annexe sont, sauf indication contraire, celles préconisées par le Code des Assurances et par le règlement ANC 2015-11, intégrant les modifications apportées par les règlements ultérieurs et, à défaut, celles du Plan Comptable Général.

### 3.2 Dérogations aux principes comptables et changements de présentation

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été utilisée et aucun changement n'est intervenu dans la présentation des comptes.

### 3.3 Description des méthodes comptables

#### *Postes du bilan*

#### 3.3.1 Coûts d'entrée et règles d'évaluation des valeurs de réalisation en fin d'exercice

##### 3.3.1.1 Terrains et constructions – Pars de Sociétés Civiles Immobilières ou Foncières

Les immeubles, les terrains et les parts de sociétés civiles immobilières ou foncières non cotées sont évalués à leur prix d'acquisition ou de revient ou pour la valeur fixée, après expertise requise par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), y compris les frais accessoires.

Conformément au règlement CRC n°2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les amortissements des immeubles sont calculés par composants selon leur durée d'utilisation.

Ainsi les immeubles sont amortis linéairement selon les durées suivantes :

- Gros œuvre : 80 ans
- Clos et couverts : 30 ans
- Lots techniques : 25 ans
- Second œuvre : 15 ans

La valeur résiduelle n'est pas prise en compte pour la détermination du montant amortissable.

Leur valeur de réalisation est déterminée sur la base d'une expertise quinquennale effectuée par un expert autorisé par l'ACPR. Entre deux expertises, elles font l'objet d'une estimation annuelle, certifiée par un expert autorisé par l'ACPR.

Au 31/12/2021, la société ACTE IARD ne détient que des parts de SCI.

### 3.3.1.2 Placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles existe un lien de participation

Ils sont enregistrés à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciés si leur valeur d'usage est inférieure.

### 3.3.1.3 Valeurs mobilières à revenus fixes

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenus fixes sont enregistrées à leur prix d'acquisition, net des revenus courus lors de l'achat. Pour les titres amortissables, la différence entre celui-ci et la valeur de remboursement est rapportée au résultat sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement, conformément à l'article R 343-9 du Code des Assurances.

En fin d'exercice, la valeur estimée de réalisation des valeurs mobilières à revenus fixes correspond à leur valeur cotée du dernier jour de cotation de l'exercice ou à leur valeur vénale. Dans la mesure où la société a l'intention et la capacité de détenir, jusqu'à leur date de remboursement, les valeurs mobilières à revenus fixes, les moins-values éventuelles résultant de la comparaison de leur valeur nette comptable, diminué ou majoré de l'amortissement des surcotes/décotes avec leur valeur de réalisation, ne font pas l'objet de dépréciation. Une dépréciation est constituée lorsqu'il est considéré que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements soit pour le paiement des intérêts, soit pour le remboursement du principal.

### 3.3.1.4 Actions et autres titres à revenus variables

Les actions et autres titres à revenus variables sont inscrits à leur prix d'achat, hors revenus courus. Leur valeur de réalisation en fin d'exercice est déterminée selon les règles définies à l'article R343-10 du Code des Assurances et correspond :

- ✓ Pour les valeurs mobilières cotées et titres de toute nature, au dernier cours coté au jour de l'inventaire ;
- ✓ Pour les actions de sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) et les parts de fonds communs de placement (FCP), au dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire ;
- ✓ Pour les titres non cotés, à leur valeur vénale, qui correspond au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise.

En cas de moins-value de chaque ligne d'actif relevant de l'article R343-10 pour un montant supérieur à 20% sur 6 mois consécutifs, une valeur recouvrable est déterminée et une provision pour dépréciation durable est constatée pour l'écart entre la valeur brute du titre et cette valeur recouvrable. Le montant des PDD est entièrement recalculé à chaque inventaire.

Les provisions pour dépréciation durable des actions et des autres titres à revenus variables diminuent de 2 194 K€ à 1 399 K€.

### 3.3.1.5 Instruments financiers à terme

La société n'a pas eu recours aux instruments financiers à terme au cours de l'exercice.

### 3.3.1.6 Prise et mise en pension de titres

Aucune opération de mise en pensions de titres n'a été réalisée au cours de l'exercice.

## 3.3.2 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 3.3.3 Autres actifs

Les actifs d'exploitation sont comptabilisés au coût d'acquisition et amortis selon les modes et les durées suivants :

Immobilisations incorporelles		Immobilisations corporelles	
Logiciels micro-informatique	3 ans linéaire	Agencements, aménagements	10 ans linéaire
		Installations techniques	5 ans linéaire
		Mobilier	7 ans linéaire
		Matériel de bureau	5 ans linéaire
		Matériel micro-informatique	2 ans linéaire

### 3.3.4 Comptes de régularisations

Les différences sur le prix de remboursement des titres à revenu fixe sont présentées dans les comptes de régularisation.

### 3.3.5 Provisions techniques

Ces provisions sont déterminées au brut de la réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif.

#### 3.3.5.1 Provisions pour primes non acquises et risques en cours

Les provisions pour primes non acquises sont destinées à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Elles sont calculées prorata temporis.

Une provision pour risques en cours est susceptible d'être constituée. Elle est destinée à couvrir, pour chacun des contrats, à prime payable d'avance, la charge des sinistres et frais afférents au contrat pour la période qui s'écoule entre la date d'inventaire et la première échéance de prime ou de terme du contrat, pour la part qui n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

#### 3.3.5.2 Provisions pour sinistres

Ce sont des provisions correspondant à la valeur estimative des dépenses en principal et en frais tant internes qu'externes nettes des recours à encaisser, nécessaires au règlement de tous les sinistres survenus et non payés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non.

Les provisions pour sinistres comprennent :

- ✓ Des provisions pour les sinistres survenus et déclarés au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs (Provisions pour Sinistres à payer dossier/dossier),
- ✓ Des provisions pour sinistres survenus et déclarés après la date d'inventaire ainsi que survenus mais non déclarés à la date de clôture des comptes [Sinistres Non Avisés (SNA) ou Incurred But Not-Enough-Reported (IBN-E-R)],
- ✓ Une provision de gestion destinée à couvrir les frais futurs liés aux sinistres en suspens y compris les frais internes (PFGS).

Les PSAP dossier/dossier sont évaluées par les gestionnaires règlements sur la base de forfaits d'ouverture par typologies de sinistres, réévalués à réception des rapports des experts et au plus tard dans les trois mois suivant leur ouverture. Tous les dossiers de sinistres en cours sont revus par les gestionnaires tous les six mois.

Pour les IBNR, la société utilise des méthodes statistiques basées sur les observations des survenances de sinistres de l'exercice et des exercices précédents.

Pour les IBNER, la société utilise des méthodes d'estimation des malis de liquidation de sinistres pouvant se manifester dans le futur, en fonction des observations passées, en écrétant les sinistres importants à hauteur du plein de réassurance en excédent de sinistre.

Le taux moyen de provisions pour frais de gestion, toutes branches confondues, y compris les frais calculés sur les prévisions de recours, est de 8.40% des provisions pour sinistres à payer brutes.

La branche Assurance Construction comprend spécifiquement les provisions pour sinistres non encore manifestés calculées conformément aux dispositions des articles ANC Art-143-13 et Art -143-14.

#### 3.3.5.3 Provisions pour participations aux bénéfiques et ristournes

La provision pour participations aux bénéfiques représente le montant des participations aux bénéfiques définitivement attribuées aux bénéficiaires de contrat lorsque ces bénéfiques non encore crédités individuellement ne sont pas payables immédiatement après la liquidation de l'exercice qui les a produits.

Aucune provision pour participation aux bénéfiques n'est constituée à la clôture de l'exercice.

La provision pour ristournes permet à l'inventaire de tenir compte des ristournes restant à payer, notamment lorsque les ristournes sont comptabilisées au décaissement.

### 3.3.5.4 Provisions pour égalisation

Ce sont des provisions destinées à faire face aux charges exceptionnelles afférentes aux opérations garantissant les risques catastrophes naturelles et les risques attentats, et aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations d'assurance de groupe contre les risques de dommages corporels.

### 3.3.5.5 Autres provisions techniques

Lorsque l'ensemble des placements non amortissables et classés selon l'article R343-5 du code des assurances a une valeur de réalisation inférieure à la valeur globale de ces placements inscrite au bilan, l'écart constaté entre ces deux évaluations est enregistré au passif du bilan en « Provisions pour risques d'exigibilité des engagements techniques -PRE» inclus dans la ligne « Autres provisions techniques ».

Les actifs de la poche R343-10 étant en situation de plus-value latente à la clôture de l'exercice, aucune PRE n'a été constatée par la société au titre de cet exercice.

### *Postes du compte de résultat*

---

### 3.3.6 Primes

Les primes correspondent aux primes émises hors taxes, nettes d'annulations et de ristournes, et à la variation de provisions pour primes à émettre pour la part acquise à l'exercice.

### 3.3.7 Sinistres

Les prestations et frais payés correspondent aux sinistres réglés durant l'exercice nets des recours encaissés et au montant des frais afférents.

Les charges de provisions de sinistres enregistrent les variations de provisions de sinistres décrites ci-dessus.

### 3.3.8 Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition afférents aux primes non acquises de l'exercice sont reportés et amortis linéairement sur la durée restant à courir des contrats correspondants.

### 3.3.9 Produits et charges des placements

Les revenus des placements comprennent les intérêts et les loyers courus de l'exercice, ainsi que les dividendes acquis de l'exercice.

Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières sont déterminées selon la méthode « premier entré/premier sorti » (FIFO).

Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières sont enregistrées au compte de résultat de l'année de cession.

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties : les produits générés par le placement des fonds provenant des provisions techniques qui figurent dans la partie « opérations techniques » et ceux issus des capitaux propres qui sont placés dans la partie « opérations non techniques ».

Les produits des placements alloués s'élèvent cette année à 5 520 K€ contre 4 351 K€ en 2020.

### 3.3.10 Charges

ACTE iard adhère au Groupement d'intérêt économique GIE CAMACTE qui rassemble les moyens administratifs du Groupe CAMACTE. Les charges nettes de produits du GIE CAMACTE sont affectées aux adhérentes.

Les charges sont comptabilisées par nature puis classées par destination selon les méthodes suivantes :

- ✓ Comptabilisation initiale en charges par nature dans les comptes de la classe 9, puis analyse de la destination de ces charges et transfert en comptes de la classe 6;
- ✓ Pour les charges ayant plusieurs destinations et celles qui ne sont pas directement affectables par destination, la société utilise des clés de ventilation basées sur des critères quantitatifs objectifs appropriés. Les principales clés sont fondées sur les effectifs, le temps passé, le chiffre d'affaires, les prestations réglées.

La répartition des frais en fonction de leur destination s'effectue selon deux modalités :

- ✓ Affectation directe par entités de gestion (services sinistres, commerciaux, production...);
- ✓ Affectation après ventilation pour les frais indirects correspondant notamment aux services fonctionnels.

In fine, les charges sont donc présentées dans le compte de résultat dans : les frais internes de sinistres, les frais d'acquisition, les frais d'administration, les autres charges techniques, et les frais internes de gestion des placements.

### 3.3.11 Opérations de réassurance

#### 3.3.11.1 Acceptations

La réassurance acceptée est comptabilisée traitée par traité sur la base des informations transmises par les cédantes ou estimées. Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes, majorés le cas échéant de compléments sur la base des tendances des marchés ou de l'expérience. Les dépôts en espèces auprès des entreprises cédantes sont inscrits en placements.

#### 3.3.11.2 Cessions

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

Les dépôts en espèces reçus des cessionnaires sont inscrits en dettes au bilan.

Les titres remis en nantissement des réassureurs sont inscrits hors bilan et évalués au cours de bourse à la date de clôture.

#### *Postes du hors bilan*

---

### 3.3.12 Engagements reçus et donnés

La société a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur. Les engagements les plus significatifs concernent les titres remis en nantissement des réassureurs qui sont évalués au dernier cours coté.

### 3.3.13 Engagements sociaux

La possibilité de comptabiliser les engagements de retraite (IFC) n'a pas été utilisée. Ces engagements s'élèvent à 239 K€. La société a souscrit un contrat d'assurance en capitalisation qui couvre les indemnités de départ à la retraite dans limite de l'épargne disponible. L'engagement résiduel s'élève à 95 K€.

## 4. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

---

La crise sanitaire liée au COVID-19, apparue début 2020 perdure en ce début d'année 2022.

En fin d'année, la situation sanitaire s'est dégradée avec l'arrivée du variant Omicron, jugé plus contagieux par les spécialistes mais aussi moins dangereux que les précédents variants. De nouvelles mesures d'endiguement ont été mises en place en janvier (jauge, télétravail obligatoire, protocole spécifique dans les écoles, prolongation de la fermeture des discothèques, passe vaccinal, etc.). Les très nombreuses contaminations ont pu accroître l'absentéisme. Cette nouvelle zone de turbulences ne serait donc pas sans conséquences économiques mais celles-ci paraissent plutôt circonscrites et se révéleraient essentiellement temporaires, certaines restrictions étant d'ailleurs en train d'être levées. De fait, depuis deux ans, les effets économiques des vagues successives sont allés en s'amenuisant, grâce à l'adaptation des comportements et à la vaccination.

Malgré les confinements, la fermeture des bars, restaurants, lieux de culture et de spectacle, les couvre-feux et grâce aux mesures de soutien à l'économie prises par les pouvoirs publics, la France connaît un regain de croissance depuis mi 2021.

Les récents événements liés à la guerre entre la Russie et l'Ukraine déclenchée le 24 février 2022 vont sans doute avoir des impacts forts sur les économies européennes dont la France : augmentation du prix de l'énergie et des matières premières, baisse des exportations vers ces deux pays, diminution du tourisme en provenance de Russie, etc.

Les protagonistes, à l'heure de la rédaction de ce rapport, sont uniquement la Russie et l'Ukraine ; une absence d'extension du conflit armé à d'autres pays, notamment européens, est souhaitée par toute la communauté internationale.

Cet évènement n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il est relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de l'entité conduisent à un impact financier non significatif à date.

La société surveille avec attention les éventuels effets négatifs de cette nouvelle crise sur ses activités et résultats et notamment :

- ✓ L'impact opérationnel sur ses affaires,
- ✓ Les conséquences d'une dégradation de l'environnement macro-économique notamment sur les affaires nouvelles et le chiffre d'affaires,
- ✓ Les variations de la valeur des actifs et des conditions financières (notamment les taux d'intérêt).

## 5. Informations relatives aux opérations inscrites au bilan

### 5.1 Etat récapitulatif des placements

<i>en milliers d'euros</i>	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
<b>I - PLACEMENTS (détail des postes 3 et 4 de l'actif)</b>			
1 PLACEMENTS IMMOBILIERS ET PLACEMENTS IMMOBILIERS EN COURS			
- dans l'O.C.D.E. ....	17840	17840	21427
- hors O.C.D.E. ....			
	<b>17840</b>	<b>17840</b>	<b>21427</b>
2 ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE AUTRES QUE LES PARTS D'OPCVM			
- dans l'O.C.D.E. ....	8760	8642	15076
- hors O.C.D.E. ....			
	<b>8760</b>	<b>8642</b>	<b>15076</b>
3 PARTS OPCVM (autres que celles visées en 4)			
- dans l'O.C.D.E. ....	120761	120651	147312
- hors O.C.D.E. ....			
PLACEMENTS IMMOBILIERS ET PLACEMENTS IMMOBILIERS EN COURS	<b>120761</b>	<b>120651</b>	<b>147312</b>
4 PARTS D'OPCVM DETENANT EXCLUSIVEMENT DES TITRES A REVENU FIXE			
- dans l'O.C.D.E. ....	0	0	0
- hors O.C.D.E. ....			
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
5 OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE			
- dans l'O.C.D.E. ....	111866	110942	115214
- hors O.C.D.E. ....			
<i>dont titres mis en pension</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
	<b>111866</b>	<b>110942</b>	<b>115214</b>
6 PRETS HYPOTHECAIRES			
- dans l'O.C.D.E. ....			
- hors O.C.D.E. ....			
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
7 AUTRES PRETS ET EFFETS ASSIMILES			
- dans l'O.C.D.E. ....			
- hors O.C.D.E. ....			
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
8 DEPOTS AUPRES DES ENTREPRISES CEDANTES			
- dans l'O.C.D.E. ....	0	0	0
- hors O.C.D.E. ....			
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
9 DEPOTS (autres que ceux visés au 8) ET CAUTIONNEMENTS EN ESPECES ET AUTRES PLACEMENTS			
- dans l'O.C.D.E. ....	13000	13000	13000
- hors O.C.D.E. ....			
	<b>13000</b>	<b>13000</b>	<b>13000</b>
10 ACTIFS REPRESENTATIFS DE CONTRATS EN UNITES DE COMPTES			
- PLACEMENTS IMMOBILIERS			
- TITRES A REVENU VARIABLE AUTRES QUE DES PARTS D'OPCVM			
- OPCVM DETENANT EXCLUSIVEMENT DES TITRES A REVENU FIXE			
- AUTRES OPCVM			
- OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE			
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
11 ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES		<b>72149</b>	<b>72149</b>
<b>TOTAL DES LIGNES 1 A 10</b>	<b>272227</b>	<b>271074</b>	<b>312028</b>

a) DONT :			
- PLACEMENTS EVALUES SELON R343-9	105768	106014	110388
- PLACEMENTS EVALUES SELON R343-10	166459	165061	201641
- PLACEMENTS EVALUES SELON R343-13			
b) DONT :			
- VALEURS AFFECTABLES A LA REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES AUTRES QUE CELLES VISEES CI-DESSOUS	259124	257971	298767
- VALEURS GARANTISSANT LES ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE OU COUVRANT LES FONDS DE PLACEMENT GERES			
- VALEURS DEPOSEES CHEZ LES CEDANTS (DONT VALEURS DEPOSEES CHEZ LES CEDANTS DONT L'ENTREPRISE S'EST PORTEE CAUTION SOLIDAIRE)	0	0	0
- VALEURS AFFECTEES AUX PROVISIONS TECHNIQUES SPECIALES DES AUTRES AFFAIRES EN FRANCE			
- AUTRES AFFECTATIONS OU SANS AFFECTATION	13103	13103	13262
<b>II - ACTIFS AFFECTABLES A LA REPRESENTATION DES PROVISIONS TECHNIQUES (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)</b>	<b>43824</b>	<b>43824</b>	<b>43824</b>
<b>III - VALEURS APPARTENANT A DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>316051</b>	<b>314898</b>	<b>355852</b>

#### Informations

a) Montant des acomptes inclus dans la valeur des actifs inscrits au poste "Terrains et constructions"

b) Montant des terrains et constructions :

- immobilisations utilisées pour l'exercice des activités propres de l'établissement

- autres immobilisations

c) Solde non encore amorti ou non encore repris correspondant à la différence sur prix de remboursement des titres évalués conformément à l'article R343-9

17840	17840	21427
	246	

## 5.2 Participations et filiales

	Forme	Capitaux propres	Part détenue	Valeur nette comptable des titres	CA du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
<b>FILIALES (&gt; 50 % DE DETENTION)</b>							
NEANT							
<b>PARTICIPATIONS (ENTRE 10 % ET 50 % DE DETENTION)</b>							
ACTE SERVICES	SA	763	30,0%	93	37	19	
ACOTEX	SA	141	27,6%	11	242	2	
SCI FONCIERE CAMACTE	SCI	2 057	15,0%	0	2 786	2 055	150

## 5.3 Mouvements et variations de l'actif immobilisé

Mouvements de l'actif immobilisé	Montant brut 31/12/2020	Augmentations.	Diminutions	Montant brut 31/12/2021
Actifs incorporels				
Terrains et constructions	17 700	140		17 840
Titres ent. liées ou lien part.	103			103
Bons, oblig. cr./ent. Liées ou LP				

Variation actif immobilisé	Montant net 31/12/2020	Amts. exercice	Dotations prov. Dépré. Exercice	Reprises sur prov. dépré. exercice 31-12-2021	Montant brut 31/12/2021	Amorts. prov. dépré. 31/12/2021	Montant net 31/12/2021
Actifs incorporels							
Terrains et constructions	17 700				17 840		17 840
Titres ent. liées ou lien part.	103				103		103
Bons, oblig. cr./ent. Liées ou LP							
Autres placements	244 453		1 399	2 194	254 284	1 399	252 885
Placements en unité de compte							
Créances espèce chez cédante	-						-
<b>TOTAUX</b>	<b>262 256</b>		<b>1 399</b>	<b>2 194</b>	<b>272 227</b>	<b>1 399</b>	<b>270 828</b>

#### 5.4 Détail des créances et dettes d'opérations d'assurance et de réassurance

Ventilation selon leur durée k€	2020		2021	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Durée résiduelle jusqu'à un an	20 364	15 502	19 037	13 060
Durée résiduelle de 1 an à 5 ans	12	0	12	0
Durée résiduelle de plus de 5 ans	63	0	59	0
<b>TOTAL</b>	<b>20 439</b>	<b>15 502</b>	<b>19 108</b>	<b>13 060</b>

Détail de la classe 4	2020		2021	
	Solde débiteur	Solde créditeur	Solde débiteur	Solde créditeur
Assurés (compte 402)	4 639	5 356	4 618	4 103
Intermédiaires d'ass.(compte 403)	250	2 249	198	2 176
Coassureurs (compte 404)	6 488	412	6 359	389
Réassureurs (compte 410)	1 668	4 019	1 570	2 581
Cédantes (compte 411)	986	0	895	0

#### 5.5 Variations des capitaux propres et affectation du résultat

milliers d'euros	Au 31.12.2020	Affectation de résultat N-1	Mvts sur réserves de capitalisation	Mvts sur réserves et fonds	Résultat de l'exercice	Au 31.12.2021
1a Capital social	11 434					11 434
1b Primes liées au capital social						
1c Réserves de réévaluation						
1d Autres réserves	9 175					9 175
1e Report à nouveau	38 702	1 185				39 886
1f Résultat de l'exercice	1 710	-1 710			3 247	3 247
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>61 021</b>	<b>-525</b>			<b>3 247</b>	<b>63 742</b>
DIVIDENDES VERSES DANS L'EXERCICE : 525 K€						

#### 5.6 Composition de l'actionariat

Le capital social de la société est composé de 75 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 152.45 €.

Il n'y a pas eu d'opérations sur le capital social au cours de l'exercice. Il n'y a pas d'obligations convertibles, de parts bénéficiaires ou de titres similaires.

La société ne détient aucune action propre et n'a effectué aucune opération d'achat/vente au cours de l'exercice.

#### 5.7 Détail des réserves

	2020	2021
NEANT	0	0

#### 5.8 Détail des provisions pour risques et charges

Intitulé de la provision (milliers d'euros)	2020	Dotations	Reprises	2021
Provisions pour risques créances coassurance	380			380
Provisions pour autres risques et charges	100			100
Provisions pour médaille du travail	164		4	160
<b>TOTAL</b>	<b>644</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>640</b>

### 5.9 Détail des provisions techniques

Intitulé de la provision (milliers d'euros)	2020			2021		
	BRUT	CEDEE	NET	BRUT	CEDEE	NET
Provisions pour primes non acquises	6 043	1 086	4 957	6 162	1 128	5 033
Provisions pour sinistres à payer	306 633	185 652	120 981	318 600	191 850	126 750
Prévisions de recours	-9 193	-4 692	-4 501	-8 441	-3 823	-4 618
Provisions pour égalisation	2 015	0	2 015	2 046	0	2 046
Provisions pour risques encours	0	0	0	0	0	0
Autres provisions techniques	11 661	0	11 661	11 413	0	11 413
<b>TOTAL</b>	<b>317 158</b>	<b>182 045</b>	<b>135 113</b>	<b>329 779</b>	<b>189 155</b>	<b>140 624</b>

### 5.10 Liquidation des provisions de sinistres

	2020	2021
Provisions pour risques en cours		
Prévision de recours à encaisser	9 193	8 441
Provisions pour sinistres ouverture	199 384	211 274
Prestations payées dans l'exercice sur exo ant.	21 226	23 475
Prov. Pour sinistres sur ex. ant. À la clôture	192 881	206 275
<b>Bonis/Malis</b>	<b>-14 722</b>	<b>-18 476</b>
<i>(*) Montants bruts de frais de gestion et nets de recours</i>		

### 5.11 Evolution des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler

Année d'inventaire	Exercice de survenance					
	2017	2018	2019	2020	2021	
2019	Règlements	23 683	19 510	11 462		
	Provisions	32 395	33 520	32 293		
	Total des sinistres (S)	56 079	53 030	43 755		
	Primes acquises (P)	54 767	54 309	55 016		
	Pourcentage (S/P)	102,39%	97,65%	79,53%		
2020	Règlements	25 564	22 641	20 610	9 157	
	Provisions	31 725	32 299	36 217	27 340	
	Total des sinistres (S)	57 289	54 939	56 827	36 497	
	Primes acquises (P)	54 852	54 146	58 913	54 976	
	Pourcentage (S/P)	104,44%	101,47%	96,46%	66,39%	
2021	Règlements	27 967	24 632	24 365	16 633	11 566
	Provisions	30 149	32 977	25 414	29 136	27 433
	Total des sinistres (S)	58 116	57 609	49 779	45 769	38 999
	Primes acquises (P)	54 840	54 395	58 676	59 271	65 425
	Pourcentage (S/P)	105,97%	105,91%	84,84%	77,22%	59,61%
<i>(*) Montants bruts de frais de gestion et nets de recours</i>						

### 5.12 Comptes de régularisation Actif / Passif

ACTIF	2020	2021
Actifs clause réserve de propriété		
Comptes de régularisation		
Intérêts acquis non échus	2 015	910
Loyers acquis non échus		
Frais d'acquisition reportés (Vie)		
Frais d'acquisition reportés (non vie)	872	889
Frais acquisition immeubles à répartir		
Autres charges à répartir		
Différence prix de remboursement à percevoir	395	318
Autres comptes de régularisation actif	65	66
Evaluations techniques de réassurance		
<b>TOTAL DE REGULARISATION ACTIF</b>	<b>3 347</b>	<b>2 183</b>
Produits à recevoir rattachés aux créances	10	0
Primes rbt. emprunt non amortissable		

PASSIF	2020	2021
Comptes de régularisation		
Produits à répartir sur plusieurs exercices		
Amortissements diff. prix remboursements	109	72
Report commissions reçues des réassureurs		
Autres comptes de régularisation passif		
Evaluations techniques de réassurance		
<b>TOTAL DE REGULARISAT. PASSIF</b>	<b>109</b>	<b>72</b>
Charges à payer rattachées aux dettes	480	569
Provisions		
Provisions pour retraite		
Provisions pour impôts		
Autres provisions	644	640
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>644</b>	<b>640</b>

AVOIRS ET ENGAGEMENTS PAR DEVICES (convertis en K€)	2020			2021		
	Actif	Passif	Ecart conv.	Actif	Passif	Ecart conv.
Euro et monnaies Zone Euro XEU	507 405	507 405		522 790	522 790	
Autres monnaies						
<b>TOTAL</b>	<b>507 405</b>	<b>507 405</b>		<b>522 790</b>	<b>522 790</b>	

### 5.13 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Avoirs et créances sur des entreprises du groupe	2020			2021		
	Entreprises liées	Lien de participation	TOTAL	Entreprises liées	Lien de participation	TOTAL
Actions, autres titres à revenu variable	103		103	103		103
Oblig. tchn, autres titres à rev. Fixe						
Prêts						
Dépôts auprès d'établisse. De crédit						
Autres placements						
Créances pour espèces chez cédantes						
Placements contrats en UC						
Part des réassureurs dans prov. Techn.	112 946		112 946	115 473		115 473
Prov. pour primes non acquises (non vie)	747		747	738		738
Provisions d'assurance vie						
Provisions pour sinistres (vie)						
Provisions pour sinistres (non vie)	112 199		112 199	114 735		114 735
Prov. Part. Bénéf. Et ristournes (vie)						
Prov. Part. Bénéf. Et ristournes. (non-vie)						
Provisions pour égalisation						
Autres provisions techniques (vie)						
Autres provisions techniques (non-vie)						
Créances nées d'op. d'ass. directe						
Sur les preneurs d'assurance						
Sur les intermédiaires d'assurance						
Sur les autres tiers						
Créances nées d'op. de réassurance	979		979	1 030		1 030
Débiteurs divers						
Capital appelé non verse						
Comptes courants	5 161		5 161	4 851		4 851
Intérêts et loyers acquis et non échus						
Autres comptes de régularisation - actif						
<b>TOTAL</b>	<b>119 189</b>		<b>119 189</b>	<b>121 457</b>		<b>121 457</b>

Dettes envers des entreprises du groupe	2020			2021		
	Entreprises liées	Lien de participation	TOTAL	Entreprises liées	Lien de participation	TOTAL
Passifs subordonnés	0		0	0		0
Provisions techniques brutes						
Prov.pour primes non acquises (non vie)						
Provisions d'assurance vie						
Provisions pour sinistres (vie)						
Provisions pour sinistres (non vie)						
Prov. Part. bénéf. Et ristournes (vie)						
Prov. Part. bénéf. Et ristournes. (non-vie)						
Provisions pour égalisation						
Autres provisions techniques (vie)						
Autres provisions techniques (non-vie)						
Prov. Engagements en unités de compte						
Dettes pour dépôts espèces des réassur.	112 946		112 946	115 473		115 473
Dettes nées d'opérations d'ass. directe						
Envers les preneurs d'assurance						
Envers les intermédiaires d'assurance						
Envers les autres tiers						
Dettes nées d'opérations de réassurance	0		0	0		0
Emprunts obligataires						
Dettes envers établissements de crédit						
Autres dettes	814		814	1 539		1 539
Comptes de régularisation - passif						
<b>TOTAL</b>	<b>113 760</b>		<b>113 760</b>	<b>117 012</b>		<b>117 012</b>

Engagements envers des entreprises du groupe	2020			2021		
	Dirigeants	Entreprises liées	Lien de participation	Dirigeants	Entreprises liées	Lien de participation
Avals, cautions, garanties						
Actifs avec engagement de revente						
Autres engagements sur actifs ou revenus						
Autres engagements donnés						
Valeurs appart. à institut. prévoyance						
Autres val. détenues pour compte tiers						

## 6. Informations relatives aux opérations inscrites aux comptes de résultat

### 6.1 Ventilation des primes émises

	2020	2021
L'ensemble des affaires directes souscrites concerne la France	58 074	69 845

### 6.2 Ventilation des charges de personnel et des commissions

	2020	2021
<b>Charges de personnel</b>		
Salaires *	1 133	1 087
Charges sociales *	468	438
Autres *	26	32
CICE	0	0
Ventilation du GIE et du groupement de moyens	3 741	3 897
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>5 368</b>	<b>5 454</b>
<b>Commissions</b>		
Commissions d'acquisition	8 294	10 230
Commissions d'acceptation	15	13
<b>TOTAL COMMISSIONS</b>	<b>8 309</b>	<b>10 243</b>

\* Versés par la société

### 6.3 Détail des produits et charges exceptionnels et non techniques

		2020	2021
POSTE 7	Autres produits non techniques	114	124
POSTE 8	Autres charges non techniques	0	44
POSTE 9a	Produits exceptionnels	16	30
POSTE 9b	Charges exceptionnelles	210	3

### 6.4 Analyse des charges par nature et par destination

	2020	2021
<b>Détail des charges par nature</b>		
Achats et autres charges externes	1 783	2 339
Impôts, taxes et versements assimilés	777	683
Charges de personnel	5 368	5 454
Autres charges de gestion courante	1	2
Dotations aux amortissements et provisions	170	244
<b>TOTAL CHARGES PAR NATURE</b>	<b>8 099</b>	<b>8 721</b>
<b>Détail des charges par destination</b>		
Charges des sinistres	3 322	4 220
Frais d'acquisition	4 021	3 597
Frais d'administration	255	338
Autres charges techniques	334	384
Autres charges de placement	168	183
<b>TOTAL CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>8 099</b>	<b>8 721</b>

### 6.5 Ventilation des produits et charges des placements

REVENUS ET FRAIS FINANCIERS	2020			2021		
	Concernant entrep. liées	Autres rev. & frais financiers	TOTAL	Concernant entrep. liées	Autres rev. & frais financiers	TOTAL
Revenus des autres placements	165	3 285	3 449	150	2 788	2 939
Autres revenus financiers		-	-		-	-
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	<b>3 285</b>	<b>3 449</b>	<b>150</b>	<b>2 788</b>	<b>2 939</b>
Frais financiers		337	337		416	416
Autres produits des placements			6 244			8 363
Autres charges des placements			3 095			2 991

### 6.6 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	COURANT	EXCEPTIONNEL	TOTAL
Résultat avant impôts	5 825	-113	5 712
Réintégration	29 147	140	29 287
Déduction	25 900	0	25 900
<b>RESULTAT FISCAL</b>	<b>9 072</b>	<b>27</b>	<b>9 098</b>
Résultat imposable à :			
	26,50%	9 072	27
Impôts sur les sociétés à :			
	26,50%	2 404	7
Contribution additionnelle de 3,3%		54	0
Crédit d'impôt		-1	0
Impôts 2021		2 457	7
<b>IMPOT NET</b>		<b>2 457</b>	<b>7</b>

Depuis le 1er janvier 2003, ACTE iard est sous le régime de l'intégration fiscale avec la CAM btp (société mère).

### 6.7 Situation fiscale différée ou latente

ACCROISSEMENT DE LA DETTE D'IMPOT	BASE	IMPOT
<b>Nature des différences temporaires</b>		
Provisions règlementées		
Subventions d'investissement		
Charges non déductibles temporairement		
Moins-values latentes nettes des plus-values latentes sur OPCVM		
<b>TOTAL ACCROISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ALLEGEMENT DE LA DETTE D'IMPOT	BASE	IMPOT
<b>Nature des différences temporaires</b>		
Produits imposés fiscalement non encore comptabilisés en produits : <i>Plus-values latentes nettes des moins-values sur OPCVM</i>	18 689 18 689	4 826 4 826
Provisions ou dettes non déductibles l'année de leur comptabilisation :	11 525	2 976
<i>Participation des salariés</i>	140	36
<i>Contribution sociale de solidarité des sociétés (c3s)</i>	56	14
<i>Provision pour risques créances coassurance</i>	380	98
<i>Provision pour dépréciation des OPCVM</i>	0	0
<i>Créditeurs divers</i>	949	245
<i>Provisions de sinistres</i>	10 000	2 583
<b>TOTAL ALLEGEMENT</b>	<b>30 214</b>	<b>7 803</b>

## 7. Autres informations

### 7.1 Comptes contributifs

Les comptes de la société ACTE iard entrent dans le périmètre de contribution du Groupe CAMACTE qui est combiné par la SGAM BTP. La CAM btp, société mère du Groupe CAMACTE, détient 99,84 % du capital d'ACTE iard.

### 7.2 Informations sur le personnel

Effectif moyen du personnel	2020		2021	
	Personnel commercial	Autre personnel	Personnel commercial	Autre personnel
Direction		0	0	0
Cadres	10	1	10	1
Non cadres		14		13
<b>TOTAUX</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>14</b>
	<b>25</b>		<b>24</b>	
Membres des organes	d'administration	de direction ou de surveillance	d'administration	de direction ou de surveillance
Rémunérations allouées dans l'exercice				
Engagements de retraite (*)				
Avances et crédits pendant l'exercice				
Autres engagements pris				

(\*) A l'égard des membres ou des anciens membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

### 7.3 Informations sur les honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires des Commissaires aux Comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre du contrôle légal des comptes s'élève à : 48.24 k€.

### 7.4 Hors bilan

ENGAGEMENTS	2020	2021
<b>DONNES</b>		
Indemnités de départ en retraite	198	239
<b>RECUS</b>		
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et retrocessionnaires	64 208	72 149

## **RÉSOLUTIONS SOUMISES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 juin 2022**

### **PREMIÈRE RÉSOLUTION**

#### *APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS AU DIRECTOIRE*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire et du rapport du Commissaire Aux Comptes ainsi que des explications complémentaires fournies verbalement, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils lui sont présentés, qui se traduisent par un bénéfice de 3 247 141,54 euros ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus au Directoire et au Commissaire aux Comptes, de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

### **DEUXIÈME RÉSOLUTION**

#### *AFFECTATION DU BÉNÉFICE*

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du résultat au report à nouveau le portant à 43 133 557,18 euros.

### **TROISIÈME RÉSOLUTION**

#### *APPROBATION DU RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE*

L'assemblée générale approuve le rapport sur le gouvernement d'entreprise qui lui a été présenté par le Conseil de Surveillance.

### **QUATRIÈME RÉSOLUTION**

#### *OPÉRATIONS TRAITÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX*

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les opérations visées à l'article L225-86 du code de commerce et statuant sur ce rapport en approuve les conclusions.

### **CINQUIÈME RÉSOLUTION**

#### *NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture de l'exposé du Conseil de Surveillance sur la réforme de l'audit légal et la réglementation concernant les Entités d'Intérêt Public (EIP) et relatives à

#### **ACTE IARD**

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 11 433 676 €  
332 948 546 RCS Strasbourg  
Société régie par le Code des assurances

[www.groupe-cam.com](http://www.groupe-cam.com)

#### **Siège social**

ESPACE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE  
14 AVENUE DE L'EUROPE  
67300 SCHILTIGHEIM  
03 88 37 69 00  
[assur@groupe-cam.com](mailto:assur@groupe-cam.com)

**Adresse postale :** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX

l'audit légal, prend acte du non renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet MAZARS de Strasbourg arrivant à échéance avec cette assemblée.

#### **SIXIÈME RÉSOLUTION**

##### *NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT*

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture de l'exposé du Conseil de Surveillance sur la réforme de l'audit légal et la réglementation concernant les Entités d'Intérêt Public (EIP) et relatives à l'audit légal prend acte du non renouvellement du mandat de commissaire aux comptes suppléant du cabinet MAZARS de Paris arrivant à échéance avec cette assemblée.

#### **SEPTIÈME RÉSOLUTION**

##### *NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES*

L'Assemblée Générale nomme la société DELOITTE ET ASSOCIES en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de 2027.

DELOITTE ET ASSOCIES accepte son mandat.

#### **HUITIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 juin 2022 en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la Loi.

#### **ACTE IARD**

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance  
au capital de 11 433 676 €  
332 948 546 RCS Strasbourg  
Société régie par le Code des assurances

[www.groupe-cam.com](http://www.groupe-cam.com)

#### **Siège social**

ESPACE EUROPÉEN DE L'ENTREPRISE  
14 AVENUE DE L'EUROPE  
67300 SCHILTIGHEIM  
03 88 37 69 00  
assur@groupe-cam.com

**Adresse postale :** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX